

167

Trimestriel
CESE Wallonie
Juin 2026

REVUE

Wallonie

Invité

François Debras

Dossier

L'économie sociale en Wallonie

Actus

Les archives du CESE Wallonie

 **CESE Wallonie**

Conseil économique, social
et environnemental de Wallonie





Luc Simar
Secrétaire général

La réforme de la fonction consultative, inscrite dans la Déclaration de Politique régionale, poursuit son cheminement. Les interlocuteurs sociaux ont transmis leurs propositions de réorganisation plus concrètes. Le Gouvernement wallon a ensuite adopté des avant-projets de décrets, qui sont soumis à l'avis, notamment, du CESE Wallonie. Outre une réduction des délais, la réforme devrait réaffirmer le rôle central du CESE dans le processus de consultation et mettre en place des consultations préalables plus structurées avec le Gouvernement. Entre renforcement et rationalisation, les mois qui viennent indiqueront la direction privilégiée.

L'économie sociale occupe une place importante dans notre région. Présente dans de nombreux secteurs d'activité, elle rassemble des entreprises et organisations qui poursuivent une finalité sociale ou collective tout en développant une activité économique. Le CESE Wallonie assure le Secrétariat du Conseil wallon de l'Economie sociale (CWES), qui rassemble les interlocuteurs sociaux et les acteurs représentatifs du secteur.

Le contenu du Dossier propose un état des lieux de l'économie sociale en Wallonie. Il revient sur son évolution historique, les principes qui la fondent, son cadre réglementaire ainsi que son importance dans l'économie. À travers des données récentes, il met en évidence la robustesse du modèle wallon, qui représente aujourd'hui près de 150.000 emplois et plus de 6.600 entreprises. L'article présente également les principaux acteurs qui composent l'écosystème wallon ainsi que les orientations stratégiques définies pour les prochaines années.

Deux entretiens permettent d'approfondir l'analyse. Frédéric Rasson, directeur de la Direction de l'Economie sociale du Service public de Wallonie, revient sur le rôle pionnier joué par la Wallonie, l'émergence d'un véritable écosystème de soutien et l'élargissement progressif des champs d'action de l'économie sociale. Il évoque également les défis qui se posent aujourd'hui au secteur. Augustin Morel, responsable de l'Observatoire de l'économie sociale, aborde quant à lui la question de la connaissance et de la mesure du secteur, qui permet d'objectiver son apport à la société ainsi que d'éclairer les décisions publiques.

A travers trois reportages, le Dossier donne également la parole à plusieurs responsables de structures qui incarnent concrètement les valeurs et les pratiques de l'économie sociale.

Le Professeur François Debras, politologue à l'ULiège et spécialiste des discours politiques est l'Invité de ce numéro. Il revient sur les transformations contemporaines de l'extrême droite et sur ses stratégies de communication numérique. Il analyse la manière dont certains acteurs politiques ou médiatiques utilisent les réseaux sociaux pour diffuser leurs idées et structurer de nouveaux imaginaires politiques.

Bonne lecture.



Invité
François Debras



Dossier
L'économie sociale
en Wallonie

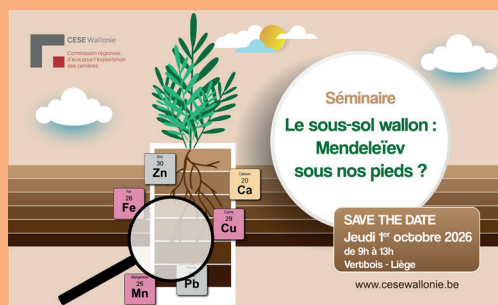
A EPINGLER

Le jeudi 1^{er} octobre, de 9h à 13h, la Commission régionale d'avis pour l'exploitation des carrières (CRAEC) organise un séminaire intitulé : "**Le sous-sol wallon : Mendeleïev sous nos pieds ?**".

Cet événement, qui aura lieu à Liège (au Vertbois) sera l'occasion de comprendre les implications sur la Wallonie de la législation européenne sur les matières premières critiques, d'avoir un aperçu scientifique sur les ressources du sous-sol wallon et d'en savoir plus sur plusieurs projets d'utilisation de celles-ci.

Le programme et les modalités d'inscription seront disponibles fin août 2026.

Plus d'infos sur www.cesewallonie.be.





Actus

Les archives du CESE Wallonie

Invité

François Debras (ULiège)

«L'extrême droite à l'ère des réseaux sociaux»

4

Dossier

L'économie sociale en Wallonie

8

Un modèle souple et robuste

10

Interviews

Frédéric Rasson (SPW)

17

«La Wallonie a été pionnière. Le défi est de le rester !»

Augustin Morel (Observatoire de l'économie sociale)

20

«Se compter afin de compter : construire des statistiques en économie sociale»

Reportages

Collectif 5C : un modèle alimentaire à suivre

23

Le Comptoir des Ressources Créatives de Liège : l'économie sociale au service de la création

26

Restor, au cœur de l'économie circulaire et sociale

30

32

Actus

Les archives du CESE Wallonie

32

Préserver la mémoire pour éclairer l'avenir

Interview de Marie-Laurence Dubois et Marie Meyer (Valorescence)

34

Le rapport d'activités 2025 du CESE Wallonie est disponible !

37

23/04/2026 : Assemblée générale du Pôle Environnement

38

40

Livres

Sélection d'ouvrages et d'études

40

Et dans notre bibliothèque numérique

43



L'extrême droite à l'ère des réseaux sociaux



François Debras

Les réseaux sociaux ont profondément transformé les stratégies de communication politique. En quelques années, les partis d'extrême droite ont su tirer profit des algorithmes, des formats courts et des logiques émotionnelles pour partager plus largement leur idéologie.

Dans cet entretien, François Debras, politologue à l'ULiège et spécialiste des discours politiques, revient sur les transformations contemporaines de l'extrême droite et sur ses stratégies de communication numérique. Il analyse la manière dont certains acteurs politiques ou médiatiques utilisent les réseaux sociaux pour diffuser leurs idées et structurer de nouveaux imaginaires politiques.

Wallonie : Les réseaux sociaux sont souvent accusés de favoriser la montée de l'extrême droite. Partagez-vous ce constat ?

François Debras : Les réseaux sociaux constituent un véritable outil d'accélération et de diffusion massive des discours d'extrême droite. Ces plateformes permettent une circulation extrêmement rapide des contenus, avec des formats courts, émotionnels et facilement partageables. Or, les discours d'extrême droite sont particulièrement adaptés à cette logique.

Ils mobilisent des émotions fortes, comme la colère, la peur, le sentiment d'injustice ou d'impuissance, et proposent des récits simples face à des problèmes complexes. Les algorithmes favorisent précisément ce type de contenus, parce qu'ils génèrent de la réaction et donc de la visibilité.

Wallonie : Vous expliquez que l'extrême droite repose sur un corpus idéologique. Quels en sont les principaux éléments ?

François Debras : On peut identifier trois grands piliers. D'abord l'inégalitarisme, suivant lequel les êtres humains sont naturellement inégaux. Le racisme est défini comme un ensemble de préjugés formulés à l'égard d'individus rassemblés autour de traits physiques ou psychologiques communs. Si le racisme s'appuyait sur une doctrine biologique fondée sur la supériorité ou l'infériorité des "races", on assiste aujourd'hui à une évolution vers un racisme culturel. On ne parle plus nécessairement de "races", mais de cultures supposées incompatibles ou "non assimilables".

Ensuite, il y a le nationalisme, avec l'idée d'une nation homogène, souveraine, menacée par l'immigration, le multiculturalisme ou la diversité. Cela conduit à une opposition permanente entre un "eux" et un "nous", que ce soit à propos de la langue, des traditions ou des coutumes. Il n'est plus tant question de haine de l'autre, mais davantage de protection de soi ; c'est un "nationalisme défensif", mobilisant le sentiment d'une perte identitaire.

Enfin, le troisième pilier est le sécuritarisme : la valorisation de l'ordre, de l'autorité, de la police, de l'armée et d'une approche très punitive des questions de sécurité.

Wallonie : Vous insistez aussi sur la modernisation de ces discours...

François Debras : Tout à fait. Depuis les années 1990, de nombreux partis d'extrême droite ont entrepris un travail de banalisation et de modernisation. Les références explicites au racisme biologique ou aux idéologies autoritaires ont progressivement laissé place à des formulations plus implicites.

Le vocabulaire a changé. On parle désormais davantage de défense de la laïcité, de protection des femmes, de liberté d'expression ou encore de défense des valeurs démocratiques. Cela ne signifie pas que le fond idéologique a disparu, mais plutôt qu'il s'exprime sous des formes plus acceptables socialement.

On est passé d'un discours explicitement inégalitaire à un discours centré sur la différence culturelle, la préférence nationale ou l'assimilation. Cette évolution permet à ces mouvements d'élargir leur audience.

Des exemples très concrets de cette évolution peuvent être cités. Pensons à des figures comme Marine Le Pen et Jordan Bardella en France, ou encore celle du FPÖ autrichien : entre Jörg Haider, Heinz-Christian Strache, Norbert Hofer et Herbert Kickl, on observe un déplacement progressif du vocabulaire et de la stratégie de communication, avec des discours moins frontalement agressifs mais souvent plus efficaces politiquement.

CV EXPRESS

François Debras est professeur associé au sein du Centre d'Etudes Démocratie de la Faculté de Droit, de Science politique et de Criminologie de l'ULiège. Il enseigne également à l'HELMO ainsi que dans plusieurs autres institutions tels que l'ULB ou la HEPN.

Spécialiste des discours politiques, en particulier des phénomènes populistes, extrémistes et complotistes, il participe activement à la diffusion de ces connaissances à travers des publications, conférences ou initiatives pédagogiques comme le podcast PopEx (Populisme, Extrémisme et Complotisme) qu'il a lancé en 2022 sur Youtube. François Debras participe également au Mooc de l'ULiège sur "La fabrique des discours politiques", disponible sur la plateforme "Fun Mooc".

Wallonie : Vous évoquez également la notion de "discours gris". De quoi s'agit-il ?

François Debras : Le "discours gris" désigne des propos qui ne sont pas nécessairement illégaux ou juridiquement condamnables, mais qui contribuent à légitimer des représentations négatives de certains groupes sociaux.

Ces discours préparent le terrain à des formes plus explicites de haine ou de discrimination. Ils installent progressivement l'idée qu'un groupe aurait moins de valeur, représenterait une menace ou ne mériterait pas une considération égale.

Ce qui est important, c'est que ces discours ne fonctionnent pas seulement par affirmation directe. Ils reposent souvent sur des insinuations, des sous-entendus, des cadrages ou des récits émotionnels.

A cet égard, l'approche juridique me paraît essentielle pour analyser les discours politiques de manière plus fine.

Wallonie : Les partis d'extrême droite semblent particulièrement efficaces sur les réseaux sociaux. Comment l'expliquez-vous ?

François Debras : Ils ont compris très tôt le fonctionnement d'internet et des réseaux sociaux. Historiquement, le Front national en France a été l'un des premiers partis à investir massivement le web. Aujourd'hui encore, certains partis dominent largement les réseaux sociaux, tant sur le plan quantitatif que qualitatif. Ils produisent énormément de contenus et maîtrisent parfaitement les codes numériques : vidéos courtes, slogans simples, mise en scène émotionnelle, détournements visuels, formats viraux.

Ils développent également des stratégies de "rebond", en exploitant immédiatement un fait divers ou une polémique pour imposer leur lecture politique.

Tout est pensé pour provoquer des réactions rapides et maximiser la circulation des contenus. On retrouve aussi des techniques de hameçonnage, consistant à publier volontairement des contenus polarisants afin de générer des réactions et d'augmenter artificiellement leur visibilité. Certaines stratégies de gonflage permettent également d'amplifier une polémique grâce à des réseaux militants ou des comptes relais.

Wallonie : Comment fonctionnent ces stratégies que vous venez d'évoquer ?

François Debras : Le hameçonnage consiste à publier des contenus volontairement provocateurs afin de susciter des réactions, y compris indignées. Plus un contenu génère de commentaires et de partages, plus il gagne en visibilité.

La technique de gonflage consiste, quant à elle, à amplifier artificiellement certains thèmes ou certaines polémiques grâce à des réseaux militants, des influenceurs ou des comptes relais.

On observe aussi ce qu'on appelle une réappropriation de la "two step flow of communication" : les partis politiques ne communiquent plus uniquement de manière directe, ils s'appuient sur des influenceurs, des médias alternatifs ou des créateurs de contenu qui relaient leurs idées auprès de communautés déjà constituées.

Wallonie : Justement, quel rôle jouent aujourd'hui les influenceurs ou créateurs de contenu ?

François Debras : Leur rôle est devenu central. On assiste à l'émergence d'un véritable écosystème numérique composé de youtubeurs, streamers, influenceurs ou créateurs de contenu qui participent à la diffusion de certaines idéologies politiques.

Cela passe parfois par ce qu'on appelle le "pop fascisme" : l'intégration de références politiques dans des contenus culturels, humoristiques ou lifestyle destinés à un public jeune.

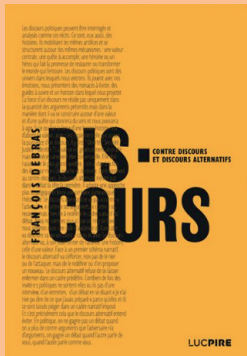
La politisation ne se fait plus nécessairement à travers un discours idéologique frontal. Elle passe par des pratiques, des codes culturels, des références communes, un sentiment d'appartenance à une communauté.

On entre alors dans ce que certains chercheurs appellent une "infra-politique" : les individus sont politisés moins par des discours explicitement politiques que par des comportements, des habitudes culturelles ou des communautés numériques.

Wallonie : Vous prenez notamment l'exemple du masculinisme...

François Debras : Oui, parce que certains contenus masculinistes participent à une forme de politisation indirecte. Ils reposent souvent sur une remise en cause de l'autonomie des femmes, une valorisation de rôles de genre traditionnels et une critique du féminisme.

Discours, contre-discours et discours alternatifs



Dans cet ouvrage, François Debras propose des outils pour analyser la fabrique des discours politiques contemporains : mythes, formules, métaphores, storytelling, cadrages idéologiques.

Il explore également

les logiques des contre-discours et des discours alternatifs, leurs forces comme leurs limites. Ce livre invite à décrypter les stratégies discursives à l'œuvre dans l'espace public et à mieux comprendre comment les discours façonnent la scène politique autant qu'ils structurent les dynamiques de nos discussions quotidiennes.

On y retrouve une idéalisation du passé, avec l'idée qu'il existerait un ordre naturel ou des rôles strictement définis qu'il faudrait restaurer.

Ces contenus ne se présentent pas toujours comme politiques, mais ils contribuent à structurer des visions du monde, des représentations sociales et des comportements.

Wallonie : Vous utilisez également le terme de "dog whistling". Que signifie-t-il ?

François Debras : Le "dog whistling" désigne l'utilisation de références, de symboles ou de codes compréhensibles uniquement par certains publics initiés.

Ce sont des messages à double lecture. Pour le grand public, ils peuvent sembler anodins. Mais pour des groupes militants ou radicalisés, ils véhiculent des significations beaucoup plus explicites. Certains symboles ou codes numériques utilisés en ligne sont détournés. Ces références permettent d'envoyer des signaux idéologiques sans devoir formuler explicitement un discours extrémiste.

Cela permet de maintenir une ambiguïté permanente : le locuteur peut toujours nier une intention politique ou discriminatoire, tout en envoyant des signaux à une partie de son audience.

Wallonie : Les médias traditionnels jouent-ils également un rôle dans cette dynamique ?

François Debras : Oui, parce que les logiques médiatiques et les logiques des réseaux sociaux tendent aujourd'hui à se rapprocher.

On assiste à une recherche permanente du buzz, de la polémique et de la séquence virale. Certains contenus sont directement conçus pour être découpés, partagés et diffusés sur les plateformes numériques.

Cela favorise la spectacularisation du débat public et la personnalisation des affrontements politiques. Les émotions prennent souvent le dessus sur l'analyse ou la complexité.

Wallonie : Face à ces évolutions, comment renforcer l'esprit critique des citoyens ?

François Debras : La première réponse est l'éducation aux médias et aux discours. Il faut apprendre à analyser les récits politiques, à identifier les stratégies rhétoriques, les cadrages idéologiques, les mécanismes émotionnels.

Les discours politiques ne se contentent pas de décrire le monde : ils le construisent. Les mots, les images, les métaphores ou les récits influencent nos représentations et nos comportements.

Développer l'esprit critique ne signifie pas seulement vérifier des faits. Cela implique aussi de comprendre comment certains discours cherchent à orienter nos perceptions ou à créer de l'adhésion.

Wallonie : Vous développez justement ces questions dans vos recherches et vos projets pédagogiques...

François Debras : En effet, à travers le projet PopEx, les podcasts, les vidéos ou encore le Mooc "La fabrique des discours politiques", nous essayons de fournir des outils accessibles pour décrypter les discours politiques contemporains. L'objectif n'est pas de dire aux citoyens ce qu'ils doivent penser, mais de leur donner les moyens de comprendre les mécanismes de persuasion, les stratégies de communication et les logiques de diffusion qui structurent aujourd'hui l'espace public numérique.



L'économie sociale en Wallonie



L'économie sociale occupe une place importante dans le paysage économique wallon. Présente dans de nombreux secteurs d'activité, elle rassemble des entreprises et organisations qui poursuivent une finalité sociale ou collective tout en développant une activité économique. Elle constitue aujourd'hui un acteur majeur de l'emploi, du développement territorial et des transitions sociales et environnementales.

L'article central de ce dossier propose un état des lieux de l'économie sociale en Wallonie. Il revient sur son évolution historique, les principes qui la distinguent de l'économie classique, son cadre réglementaire ainsi que son poids économique. A travers des données récentes, il met en évidence la robustesse du modèle wallon, qui représente aujourd'hui près de 150.000 emplois et quelque 6.600 entreprises. L'article présente également les principaux acteurs qui composent l'écosystème wallon ainsi que les orientations stratégiques définies pour les prochaines années.

Deux entretiens permettent d'approfondir l'analyse. Frédéric Rasson, directeur de la Direction de l'Economie sociale du Service public de Wallonie, revient sur le rôle pionnier joué par la Wallonie depuis l'adoption du décret de 2008 ainsi que sur l'émergence d'un véritable écosystème de soutien et l'élargissement progressif des champs d'action de l'économie sociale. Il évoque également les défis qui se posent aujourd'hui au secteur.

Augustin Morel, responsable de l'Observatoire de l'économie sociale, aborde quant à lui la question de la connaissance et de la mesure du secteur. Il explique comment la production de statistiques, la recherche académique et le travail de concertation entre acteurs permettent de mieux

comprendre les réalités de l'économie sociale, d'objectiver son apport à la société et d'éclairer les décisions publiques.

Le dossier donne également la parole à plusieurs responsables de structures qui incarnent concrètement les valeurs et les pratiques de l'économie sociale. Le reportage consacré au Collectif 5C permet de découvrir les circuits courts alimentaires. À travers l'expérience de ce réseau de coopératives citoyennes, d'associations et d'acteurs territoriaux, il montre comment l'économie sociale contribue à construire des filières alimentaires plus transparentes, plus durables et plus favorables aux producteurs.

A Liège, le Comptoir des Ressources Créatives (CRC) accompagne depuis plus de dix ans les artistes, artisans et créateurs grâce à la mutualisation d'espaces, d'équipements et de services. L'entretien avec deux responsables du CRC met en lumière l'importance de la coopération dans le secteur culturel ainsi que le rôle joué par l'économie sociale dans le soutien à l'entrepreneuriat créatif et à l'ancrage territorial.

Enfin, la visite de la ressourcerie Restor, à Tubize, illustre la capacité de l'économie sociale à articuler transition écologique et inclusion sociale. Active dans le réemploi et la valorisation des objets, l'entreprise développe un modèle associant économie circulaire et insertion socio-professionnelle.

A travers ces analyses, témoignages et reportages, ce dossier met en évidence la diversité des initiatives qui composent l'économie sociale wallonne ainsi que leur contribution aux transitions économiques, sociales et environnementales qui traversent aujourd'hui notre société.

L'économie sociale : un modèle souple et robuste

L'économie sociale occupe aujourd'hui une place importante dans le paysage économique wallon. Forte d'une longue histoire, elle rassemble des entreprises et organisations qui placent la finalité sociale, l'utilité collective et la gouvernance démocratique au cœur de leur action. Présente dans de nombreux secteurs d'activité, elle contribue à la création d'emplois, au développement territorial et à la recherche de solutions face aux défis sociaux et environnementaux contemporains.

Comment définir précisément l'économie sociale ? Quels principes la distinguent de l'économie classique ? Quelle est son importance en Wallonie et quels sont les acteurs qui composent son écosystème ? Cet article propose un état des lieux de ce modèle, de ses fondements à ses perspectives de développement.

L'entreprise d'économie sociale (EES) n'est pas un concept figé : elle est le produit d'un contexte socio-économique en perpétuelle mutation. Depuis ses origines, ses contours et ses missions ont évolué pour répondre aux enjeux spécifiques de chaque époque, s'affirmant particulièrement lors des grandes crises du modèle capitaliste.

Caractéristiques des EES

Taille moyenne

Une EES emploie en moyenne 20 salariés, contre 12,5 dans l'économie conventionnelle (EC) privée.

Longévité

L'âge médian d'une EES est de 26,9 ans, soit près du double de celui de l'économie conventionnelle (14,9 ans).

Taux de fermeture

Les EES ont un taux de fermeture à 5 et 10 ans significativement plus bas que dans l'EC.

Proportion élevée (70%) d'emploi féminin

Ce qui s'explique par la prédominance de secteurs fortement féminisés (services d'aide et de soins à domicile, entreprises de titres-services...).

C'est en réaction directe aux problèmes sociaux générés par la révolution industrielle que naissent les premières EES au XIX^{ème} siècle. Portées initialement par des corporations puis par des associations d'ouvriers, ces initiatives reposent sur le principe du "self-help" (ou auto-assistance).

À cette époque, la mission consiste à répondre à des besoins vitaux communs que ni le marché ni l'Etat ne satisfont. Les travailleurs créent des coopératives et des mutuelles pour garantir l'accès à des biens et services de première nécessité : nourriture, logement et soins de santé. Ces structures s'institutionnalisent progressivement, contribuant à la croissance économique et de l'emploi.

Dans la foulée des mouvements sociaux de 1968, l'économie sociale (ES) opère un tournant stratégique majeur. Elle se définit alors comme un "tiers secteur", revendiquant un modèle distinct tant du secteur public que du secteur privé lucratif. Ses missions se diversifient pour répondre à de nouveaux besoins sociétaux urgents : l'insertion par le travail, la formation professionnelle et l'éducation permanente. C'est aussi l'époque où émergent les premières organisations en autogestion, plaçant la démocratie interne au sommet de leurs priorités.

Le début du XXI^{ème} siècle, marqué par la crise des "subprimes", repositionne l'EES comme une alternative. Là où les entreprises classiques adoptent des politiques de responsabilité sociétale (RSE), les entreprises d'économie sociale vont jusqu'à proposer une vision transformatrice de la société, présupposant qu'un modèle économique peut être performant tout en plaçant l'humain et la finalité sociale avant la recherche de profit.

Plus récemment, les EES ont vu leurs missions s'élargir à une dimension nouvelle : la transition juste. Historiquement focalisées sur des objectifs socio-économiques (santé, emploi, réduction de la pauvreté), elles intègrent désormais massivement des enjeux écologiques dans leurs activités.

Aujourd'hui, l'économie sociale wallonne se positionne comme un acteur important de la transition.



Elle s'inscrit en réponse aux défis de la décroissance, de la gestion des biens communs et de la sobriété. Qu'il s'agisse d'énergie citoyenne, de finance alternative ou d'économie circulaire, les EES adoptent des approches multi-objectifs, postulant que la capacité d'adaptation d'un territoire passe par une fusion entre justice sociale et préservation de l'environnement.

Des cadres réglementaires au contour variable

La reconnaissance légale et institutionnelle des EES diffère selon qu'on se situe à l'échelon international, européen ou régional.

L'écosystème wallon se distingue par la réglementation la plus ancienne toujours active. L'article 1^{er} du décret wallon relatif à l'économie sociale du 20 novembre 2008 est basé sur une définition de l'économie sociale adoptée entre 1988 et 1990 par le Conseil wallon de l'économie sociale (CWES).

Ce texte consacre quatre principes cardinaux qui font aujourd'hui office de référence internationale : la finalité de service à la collectivité ou aux membres plutôt que la finalité de profit, l'autonomie de gestion, le processus de décision démocratique et la primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus. Une condition y préside : la présence d'une activité productrice de biens et services. Ce cadre reconnaît quatre formes juridiques spécifiques reconnues au niveau wallon : les coopératives, les associations, les mutuelles et les fondations.

A Bruxelles, l'ordonnance relative à l'agrément et au soutien des entreprises sociales (23 juillet 2018) définit l'entreprise sociale avec une précision accrue.

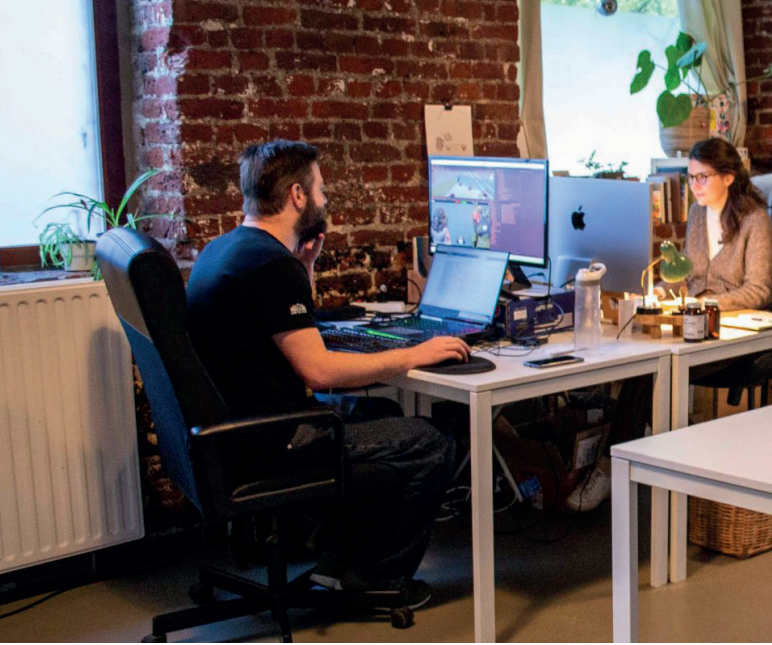
Elle intègre des critères plus spécifiques tels que la limitation de la tension salariale, la transparence et la distinction entre intérêt général et mutuel.

En Flandre, le décret relatif à l'appui à l'entrepreneuriat dans le domaine de l'économie sociale et à la stimulation de l'entreprise socialement responsable (17 février 2012) présente une approche plus ciblée sur l'insertion professionnelle des publics défavorisés, mettant l'accent sur la rentabilité et l'ancrage local, mais sans référence explicite à l'autonomie de gestion dans ses principes de base.

À l'échelle mondiale, les cadres s'élargissent pour inclure les défis contemporains. Au niveau européen, le Plan d'action pour l'économie sociale (2021) et ses règlements insistent sur la gouvernance participative et intègrent pleinement les objectifs environnementaux comme finalités législatives.

L'OCDE et l'OIT (2022) promeuvent le concept d'économie sociale et solidaire. Si l'OIT met en avant des valeurs d'équité et de travail décent, l'OCDE souligne la dimension entrepreneuriale forte sans restreindre les formes juridiques, tout en omettant parfois l'autonomie de gestion comme pilier central.

Alors que la définition wallonne demeure le point d'ancrage historique, les cadres récents (Bruxelles, UE, OIT) enrichissent l'ADN de l'économie sociale en y ajoutant des exigences de durabilité environnementale et de justice sociale interne.



Des pratiques distinctes et transversales

Les EES mettent en œuvre des pratiques qui les distinguent d'autres formes organisationnelles. Ces pratiques sont le reflet de leurs spécificités. En outre, pour être considérée comme EES, l'organisation met en œuvre l'ensemble de ces pratiques. Elles sont donc cumulatives et mises en œuvre par toutes les EES, quels que soient leur forme juridique, leur secteur d'activité, leur taille...

Une activité économique de production

Toute entreprise d'économie sociale met en œuvre une activité de production de biens et/ou de services. Contrairement à une vision restrictive qui limiterait l'ES à la sphère marchande, cette conception inclut également la création de services non marchands (financés par des subsides ou dons), le travail bénévole, ainsi que les activités réalisées par des organisations qui n'ont pas de personnalité juridique (associations de fait).

La primauté de la finalité sociétale

C'est le cœur du modèle : la finalité est le service à la collectivité ou aux membres, et non la recherche de profit pour les propriétaires. Le capital n'est qu'un moyen au service de cette mission. Cette règle permet de distinguer l'économie sociale des "entreprises à impact" où le profit financier peut rester l'objectif premier.

Le Conseil wallon de l'Économie sociale

Créé par le décret relatif à l'économie sociale du 20 novembre 2008 (article 4), le Conseil wallon de l'Économie sociale (CWES) est l'organe consultatif chargé de :

- remettre des avis, d'initiative ou sur demande, sur toute matière relative à l'économie sociale ;
- remettre des avis concernant la mise en œuvre d'actions et de projets spécifiques, s'ils ont une certaine ampleur en termes de budget, de nombre d'entreprises d'économie sociale concernées et de ressort territorial, éventuellement à l'aide des nombreux dispositifs particuliers de l'économie sociale (voir le schéma en page 16) ;
- remettre annuellement au Gouvernement un rapport d'évaluation globale sur l'exécution du décret économie sociale de 2008 et les dispositifs ou actions et projets spécifiques de l'ES.

Le Secrétariat du CWES est assuré par le CESE Wallonie.



L'autonomie de gestion

L'entreprise doit être capable de décider de sa propre gestion sans être contrôlée majoritairement par un unique acteur public ou des actionnaires privés cherchant leur intérêt propre, ou par plusieurs de ces acteurs liés entre eux afin de réaliser leurs intérêts propres. Cette autonomie s'apprécie concrètement par la composition des organes de décision (assemblée générale et organe d'administration).

En Région wallonne, le décret du 20 novembre 2008 définit l'économie sociale via des principes et des statuts, mais aussi, comme décrit en son article 2, par une série de dispositifs que le législateur a voulu reconnaître comme d'économie sociale, à savoir les entreprises d'insertion (EI), les IDESS, les entreprises de travail adapté (ETA), le champ d'intervention de la SA de droit public W.Alter (anciennement SOWECSOM) et les agences-conseils. Le décret du 29 avril 2024 relatif à l'octroi de subventions aux Centres publics d'action sociale (CPAS) définit comme initiative d'économie sociale, l'agrément entreprises d'insertion (EI), les centres d'insertion socio-professionnelle (CISP), les initiatives de développement de l'emploi dans le secteur des services de proximité à finalité sociale (IDESS), les entreprises de réemploi qualifiées de "ressourceries", les entreprises de travail adapté (ETA) et les régies de quartier.

L'attribution de la qualité de membre

L'adhésion repose sur un collectif de personnes unies par l'intérêt pour la mission de l'entreprise, et qui composent l'assemblée générale. La qualité de membre n'est pas exclusivement liée à l'apport en capital. On distingue souvent :

- l'intérêt mutuel : les membres sont aussi les usagers (par exemple: coopérative de travailleurs ou de consommateurs) ;
- l'intérêt général : les membres défendent une cause pour des bénéficiaires tiers (par exemple : sensibilisation environnementale).

Le contrôle démocratique

Le pouvoir de décision n'est pas proportionnel au capital détenu. Le principe "une personne = une voix" est la règle courante. En Belgique, pour les coopératives (livre 6 du Code des sociétés et des associations), deux agréments sont prévus: un agrément en tant que "société coopérative agréée" (agrément CNC) ; un agrément en tant que "société coopérative agréée comme entreprise sociale", pour les coopératives qui ont plus spécifiquement pour but principal, dans l'intérêt général, de générer un impact sociétal positif pour l'homme, l'environnement ou la société. Pour les deux agréments, la loi limite strictement le pouvoir de vote (aucun associé ne peut dépasser un dixième des voix présentes ou représentées) afin de garantir cette démocratie économique.

L'affectation non capitaliste du surplus

Le surplus généré par l'activité est prioritairement affecté à la poursuite de la finalité sociétale et à la pérennité de l'entreprise. Cela se traduit par :

- une interdiction de redistribuer les bénéfices aux membres (cas des ASBL) ;
- une redistribution limitée du surplus (cas des coopératives), avec des dividendes plafonnés (maximum 6% en Belgique) et la constitution de réserves impartageables. En Wallonie, ces réserves représentent en moyenne 17% des fonds propres des coopératives d'ES.

En résumé, ce qui distingue l'économie sociale est un verrouillage statutaire et humain qui garantit que l'entreprise reste un outil au service d'un objet collectif et territorial.



Données chiffrées

En 2023, selon les données de l'Observatoire, l'économie sociale en Wallonie compte 149.043 postes de travail (nombre de personnes sous contrat au 31 décembre 2023), répartis dans 6.620 entreprises ayant leur siège social en Wallonie.

Entre 2018 et 2023, la dynamique de l'ES se caractérise par sa stabilité structurelle. Le nombre d'emplois y a connu une hausse de 10% sur cette période, contre 4,8% pour l'emploi salarié total en Wallonie (comptabilisé suivant le siège d'exploitation).

La part de l'ES dans l'emploi salarié total wallon (siège d'exploitation en Wallonie) est assez stable, et atteint 13,4% en 2023. On constate une croissance de l'emploi en ES dans toutes les provinces depuis 2018, avec une progression plus marquée en province de Liège (+ 12,5% sur cinq ans).

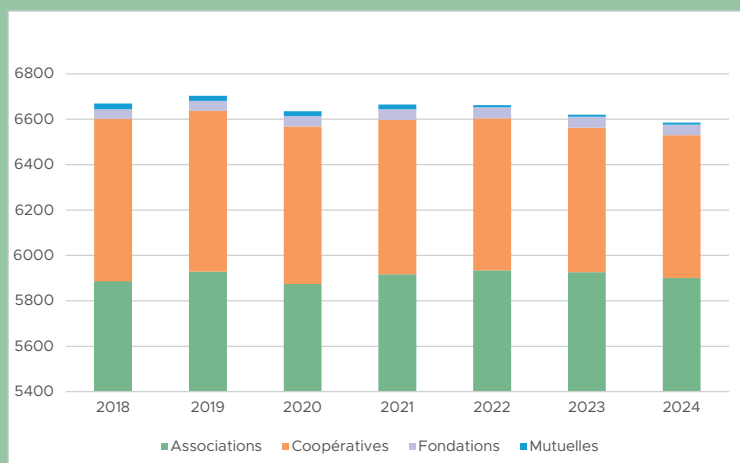
L'ES a investi l'ensemble des secteurs économiques, avec une prédilection pour la santé et l'action sociale, les ETA, mais est également présente dans la finance, l'immobilier, l'énergie ou la construction. Les modèles associatifs et coopératifs qui impliquent de nouveaux rapports entre producteurs et consommateurs y sont représentés, mais difficilement comptabilisables en raison de leur dispersion et de leur diversité.

Certains secteurs restent prépondérants en ES, en particulier ceux liés à l'action sociale, à la santé et à l'éducation. Les activités médico-légales et sociales avec hébergement (maisons de repos, structures d'accueil spécialisées...) représentent 25.781 emplois en 2023 en Wallonie (soit 17,3% de l'emploi total en ES). S'y ajoutent les activités de l'action sociale sans hébergement (21.944 emplois, soit 14,7%), les activités pour la santé humaine (6.719, soit 4,5%). Les secteurs de l'insertion jouent également un rôle majeur : les CISP/OISP, les ETA et les entreprises d'insertion (EI) rassemblent respectivement 3.781, 10.150 et 6.903 postes de travail, soit au total 14% de l'emploi en ES. Les arts, spectacles et activités récréatives représentent pour leur part 5.466 postes de travail ou 3,7% de l'emploi en ES.

L'analyse sectorielle (code NACE) répartit comme suit les emplois par secteur d'activité, avec certaines limites méthodologiques : une seule activité est attribuée par entreprise, ce qui tend à sous-estimer la diversification de nombreuses structures.

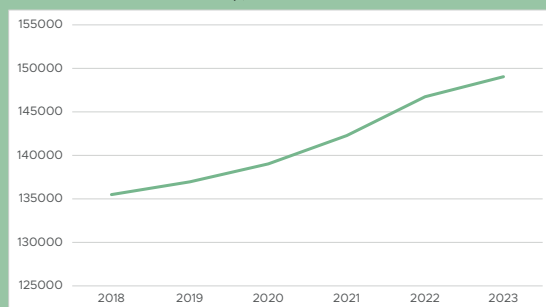
En 2023 en Wallonie, les associations (asbl et aisbl) représentent 90% des EES et concentrent 87% de l'emploi salarié de l'ES. Les coopératives constituent 10% des EES et emploient 8% des salariés. Les mutuelles et fondations occupent respectivement 1% des EES et 4% de l'emploi en ES.

Nombre d'entreprises d'économie sociale (siège social en Wallonie) 2018-2024



Source : Observatoire de l'Economie sociale, juin 2026

Evolution de l'emploi en Wallonie (poste de travail), 2018-2023



Source : Observatoire de l'Economie sociale, juin 2026

Postes de travail par secteur par année (2018 - 2023), approche économique (SEC-2010)

Secteur principal	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Agriculture, sylviculture et pêche	726	760	765	766	756	764
Industrie manufacturière	565	550	553	562	582	610
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	436	428	423	465	452	499
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	141	142	108	99	104	114
EI (hors titre-service)	1.007	1.010	1.006	1.024	1.035	1.069
Entreprises de Travail Adapté ETA	9.984	10.035	10.072	10.069	10.191	10.150
Construction	118	108	117	130	147	115
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	2.683	2.667	2.694	2.847	2.874	3.001
Transports et entreposage	233	235	226	239	267	292
Hébergement et restauration	2.899	2.924	2.779	2.835	2.845	3.033
Insertion socio-professionnelle OISP/EMSI - CISP	3.262	3.315	3.326	3.429	3.602	3.781
Information et communication	878	907	895	937	934	938
Activités financières et d'assurance	357	366	372	372	358	346
Activités immobilières	1.327	1.366	1.286	1.339	1.366	1.390
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2.871	2.956	2.972	3.137	3.182	3.326
Activités de services administratifs et de soutien	2.580	2.620	2.755	2.866	2.940	2.866
Administration publique	3.820	3.787	3.952	4.143	6.475	6.568
Enseignement	2.477	2.494	2.457	2.528	2.628	2.622
Enseignement obligatoire	2.198	2.059	2.300	2.094	2.164	2.727
Action sociale sans hébergement	19.630	20.175	20.607	21.146	21.494	21.944
Hôpitaux	25.116	25.388	26.449	27.099	27.664	27.954
Activités médico-sociales et sociales avec hébergement	23.566	23.558	24.180	24.391	25.163	25.781
Activités pour la santé humaine	5.972	6.058	6.255	6.374	6.651	6.719
Arts, spectacles et activités récréatives	4.889	4.953	4.835	5.141	5.211	5.466
Réutilisation	391	409	440	463	492	523
Autres activités de services	5.459	5.557	5.539	5.731	5.788	5.972
Activités des ménages en tant qu'employeurs; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre	6	8	9	12	12	12
EI (titre-service)	4.804	4.800	4.900	5.340	5.469	5.834
TS (hors Ei)	7.101	7.327	6.748	6.684	5.884	4.622
Activités extra-territoriales	3	3	3	3	3	5
Total	135.499	136.965	139.023	142.265	146.733	149.043

Source : Observatoire de l'Economie sociale, juin 2026

Stratégie en économie sociale - Vision 2030

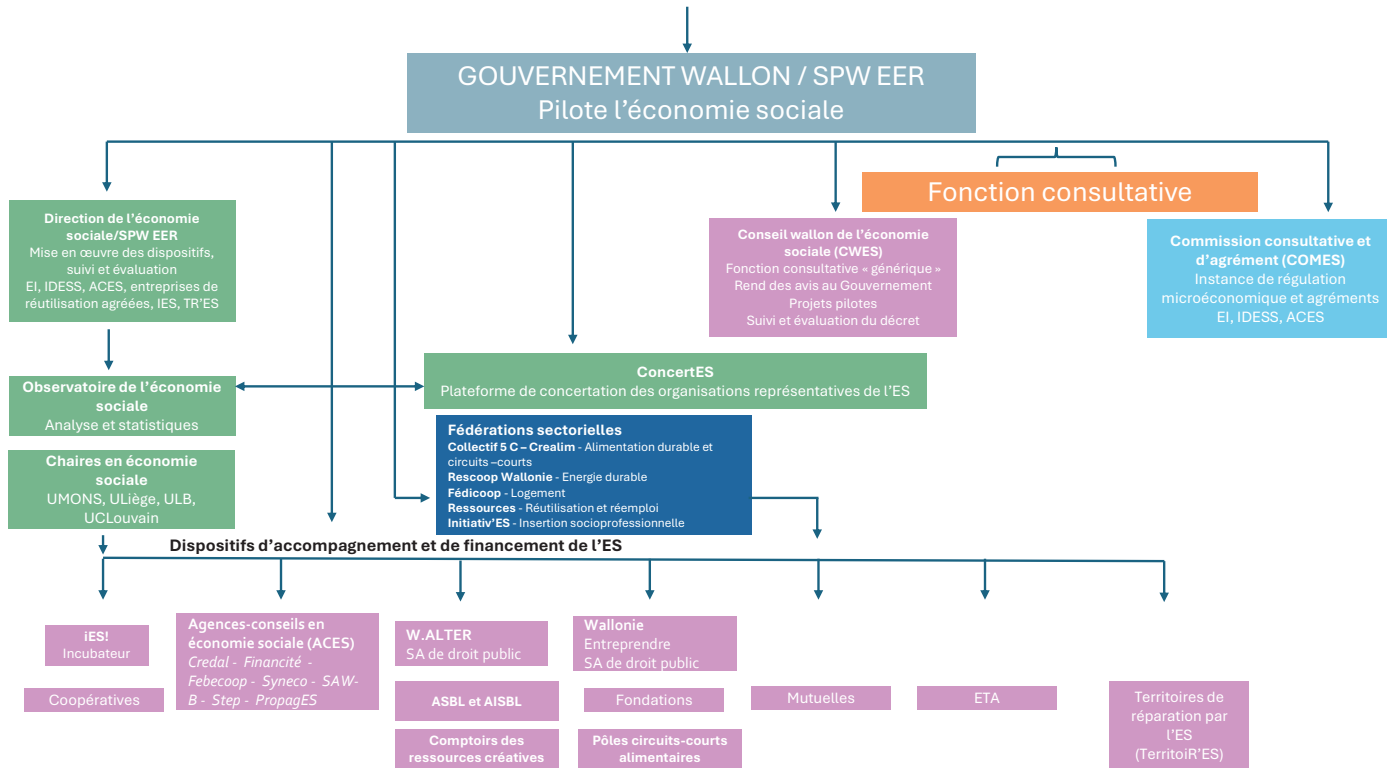
Le pouvoir politique a défini une nouvelle trajectoire ambitieuse pour la législature en cours, en trois axes, pour faire de l'ES un levier de transformation de l'économie classique.

1. **Innovier par la transversalité** : l'ES est mobilisée pour répondre aux défis de la santé ("One Health"), de l'environnement et du logement durable via le dispositif VESTA (création de logements pour les publics précarisés) .
2. **Soutenir et consolider** : poursuivre le financement des structures qui fonctionnent (bourses coopératives) et moderniser l'aide via un futur "chèque économie sociale" dès 2027.
3. **Évaluer pour orienter** : renforcer le monitoring via l'Observatoire et la recherche académique pour objectiver l'impact social réel.

La stratégie prévoit des mesures concrètes comme le soutien aux coopératives d'énergie, la création de spin-offs universitaires sous forme coopérative, ou encore l'expérimentation de "fabriques à initiatives" pour co-construire des solutions locales basées sur les besoins réels des citoyens.

Le budget se stabilise autour de 43 millions € par an d'ici la fin de la législature. Les chantiers en cours comprennent : la réforme du dispositif IDESS ; la réflexion sur la mesure SINE, qui comporte des répercussions sur les EI et les IES ; la réforme du dispositif VESTA ; la promotion de l'alimentation saine et durable ; la création des chèques en économie sociale ; l'évaluation des dispositifs de l'économie sociale.

Décret du 20 novembre 2008
Architecture de l'économie sociale en Wallonie



L'écosystème de l'économie sociale

L'écosystème de l'ES en Wallonie forme une architecture complexe mais cohérente, caractérisée par un tissu dense d'acteurs en interaction constante.

La direction de l'Economie sociale du SPW-EER est chargée d'exécuter la politique publique wallonne et le décret-cadre de l'économie sociale (voir l'interview de Frédéric Rasson en page suivante). Le Conseil wallon de l'économie sociale (CWES) assure la fonction consultative "générique" ou "pour l'ensemble du secteur" (voir page 12). ConcertES rassemble en une plateforme de concertation les organisations représentatives.

La COMES rend des avis consultatifs relatifs à certains types d'agrément spécifiques (EI, IDESS, agences-conseils, IES).

L'accompagnement des porteurs et l'incubation des projets revient à l'incubateur IES !, porte d'entrée unique pour les porteurs de projets, aux côtés des 7 agences-conseils en économie sociale présentes en Wallonie.

Les outils publics tels que Wallonie Entreprendre et W.Alter fournissent des prêts et participations en capital adaptés aux modèles coopératifs.

Les chaires en économie sociale (ULiège, UCLouvain, UMons, ULB) et l'Observatoire de l'économie sociale garantissent une analyse scientifique et harmonisée, appuyée par le Social Data Trust.



La Wallonie a été pionnière. Le défi est de le rester !



Frédéric Rasson

Depuis près de 15 ans, Frédéric Rasson fait partie de la Direction de l'Économie sociale de l'administration wallonne et la dirige depuis 2019. En charge de la mise en œuvre des politiques en matière d'économie sociale, il connaît bien les acteurs et l'ensemble de l'écosystème wallon.

Dans cet entretien, il nous explique pourquoi la Wallonie est une région pionnière dans ce domaine, quelles ont été les principales évolutions et quels sont les défis qui attendent l'économie sociale pour les années à venir.

Wallonie : Pourquoi la Wallonie est-elle considérée comme une région pionnière en matière d'économie sociale ?

Frédéric Rasson : La principale raison est que la Wallonie a été l'une des premières régions, si pas la première, à s'être dotée d'un cadre légal spécifique reconnaissant l'économie sociale, avec l'adoption, le 20 novembre 2008, du décret relatif à l'économie sociale. Bien entendu, l'économie sociale existait bien avant cette date : de nombreuses entreprises étaient déjà actives sur le territoire. Mais toutes ces initiatives relevaient alors d'une série de politiques distinctes. Le décret a permis de passer d'une multitude de politiques relatives à l'économie sociale à une véritable politique d'économie sociale, cohérente et structurée. Au-delà du décret, des choix politiques ont été posés. Dans de nombreux pays ou régions, l'économie sociale reste principalement associée aux politiques d'emploi ou d'insertion. En Wallonie, l'option prise est de considérer l'économie sociale comme une politique économique à part entière et non uniquement comme une politique d'emploi. Cette orientation s'est notamment traduite par la création d'une Direction de l'Économie sociale au sein d'un Département "Économie" du Service public de Wallonie. Elle s'est également matérialisée par l'attribution d'un budget propre à l'économie sociale.

Wallonie : Quelles sont les implications du décret de 2008 ?

Frédéric Rasson : Ce cadre juridique a d'abord donné une existence officielle à l'économie sociale dans le paysage socio-économique wallon, en la définissant de manière très claire. En inscrivant une définition dans le droit, elle a permis de préciser ce qu'est l'économie sociale, mais aussi ce qu'elle n'est pas. C'est un élément essentiel, notamment lorsqu'il s'agit d'identifier les structures qui relèvent réellement de ce modèle. D'ailleurs, la définition de l'économie sociale, qui date de 2008 et met en avant son triple champ d'action: le développement socio-économique, le renforcement de la cohésion sociale et le développement durable, est plus que jamais d'actualité !

Le décret a également contribué à renforcer la visibilité du secteur et à mieux coordonner les différents dispositifs existants. Il a reconnu comme faisant partie de l'économie sociale plusieurs acteurs déjà présents en Wallonie, tout en organisant leur représentation et leur consultation.

La création du Conseil wallon de l'Économie sociale (CWES)⁽¹⁾ est notamment inscrite dans le décret : succédant au Conseil wallon de l'Économie sociale marchande, le CWES est un organisme consultatif réunissant les principaux acteurs régionaux, dont ConcertES, reconnu par le Gouvernement comme organisation représentative des acteurs de l'économie sociale.

Cette reconnaissance et l'organisation de la consultation sont deux éléments importants et structurants pour l'économie sociale.

Wallonie : Pourriez-vous nous rappeler les outils mis en place en Wallonie pour soutenir l'économie sociale ?

Frédéric Rasson: La Wallonie dispose depuis années d'un outil financier spécifique : W.Alter, filiale de Wallonie Entreprendre, dont la mission est de financer les entreprises d'économie sociale sous forme de prêts ou de prises de participation. Cet outil, qui fêtera ses 30 ans cette année, a joué un rôle essentiel dans le développement du secteur. Plus récemment, un nouveau dispositif a été créé: l'incubateur iES!, qui se veut la porte d'entrée unique pour les porteurs de projets. Après quelques projets pilotes, nous travaillons actuellement sur la mise en place d'un nouveau dispositif de subvention lié à la création d'entreprise d'économie sociale. L'idée est de proposer un parcours cohérent allant de l'émergence d'une idée jusqu'au financement de l'entreprise. L'objectif est clair : favoriser la création de nouvelles entreprises d'économie sociale et renforcer leur impact sur le territoire wallon.

Wallonie : Comment l'économie sociale wallonne a-t-elle évolué au cours des 15 dernières années ?

Frédéric Rasson: L'évolution la plus marquante est sans doute la structuration d'un véritable écosystème de l'économie sociale. Comme je l'ai déjà indiqué, le décret a permis d'organiser les mécanismes de représentation, de concertation et de soutien, donnant davantage de visibilité aux acteurs et renforçant leur capacité à travailler ensemble. Parallèlement, la politique publique en matière d'économie sociale s'est progressivement diversifiée. Historiquement, l'économie sociale était fortement associée aux politiques de remise à l'emploi et d'insertion socio-professionnelle. Ces missions demeurent essentielles aujourd'hui, mais au fil des années, de nouveaux champs d'action se sont développés : l'alimentation durable, les circuits courts, les coopératives d'énergie citoyenne, le logement et l'immobilier, l'économie circulaire, le réemploi ou encore les initiatives culturelles et créatives.

Toutes ces initiatives ont en commun l'impact sur les territoires locaux, qu'ils soient ruraux ou urbains.

A côté de cela, le budget a également évolué à la hausse, passant de 15 millions € en 2009 à 30 millions € en 2026. Même si ce budget est très relatif au regard de l'enveloppe budgétaire globale de la politique économique, il est spécifique et entièrement dédié à l'économie sociale.

Wallonie : Peut-on dire que le rôle de l'économie sociale a changé ?

Frédéric Rasson: Je dirais plutôt qu'il s'est élargi. Pour simplifier, l'économie sociale remplit aujourd'hui deux grandes fonctions. La première est une fonction de réparation. L'économie sociale intervient là où ni le marché classique ni l'action publique ne répondent pleinement à certains besoins. Elle joue notamment un rôle majeur dans la remise à l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail. Cette dimension reste un pilier historique du modèle wallon.

La seconde est une fonction d'anticipation. Il s'agit cette fois d'agir en amont pour répondre aux grandes transitions qui traversent notre société: transition écologique, énergétique, sociale, numérique ou encore démocratique. Les initiatives en matière d'alimentation durable, d'énergie citoyenne, de logement ou de réemploi illustrent parfaitement cette évolution. Elles montrent que l'économie sociale ne se contente plus de réparer les fractures ; elle participe également à la construction de solutions pour l'avenir.

Wallonie : Cette évolution s'est-elle traduite dans les politiques publiques ?

Frédéric Rasson: Oui. Après plusieurs feuilles de route successives, le Gouvernement wallon a adopté en 2020 une véritable stratégie de développement de l'économie sociale : Alternative Wallonia. Cette démarche était importante parce qu'elle plaçait l'économie sociale au même niveau que d'autres stratégies régionales majeures telles que Digital Wallonia ou Circular Wallonia. Elle poursuivait trois objectifs principaux : soutenir l'innovation sociale et la création d'entreprises d'économie sociale, accompagner leur professionnalisation et leur changement d'échelle, et renforcer leur visibilité.

Une nouvelle stratégie régionale est en cours d'élaboration et devrait prochainement être adoptée. Elle s'articule autour de trois axes : le soutien aux acteurs, l'innovation sociale et la mesure de l'impact des politiques menées. Au niveau de l'administration, nous participons d'ailleurs à un projet européen, en partenariat avec plusieurs pays, soutenu par l'OCDE et la Commission européenne. Celui-ci vise notamment la mise en place d'indicateurs d'impact, tant qualitatifs que quantitatifs, de l'économie sociale, ainsi que le développement d'une campagne de communication liée à la stratégie. Cette campagne sera adressée aux 18-35 ans, aux communes, aux financeurs et aux acteurs de l'économie classique.

Wallonie : Vous insistez sur le fait que l'économie sociale n'est pas un secteur. Pourquoi ?

Frédéric Rasson : Parce qu'il s'agit avant tout d'un modèle économique, alternatif. On parle souvent du "secteur" de l'économie sociale (surtout lorsque l'on veut le défendre), mais cette expression, que j'utilise aussi, me paraît réductrice. L'économie sociale peut être présente dans pratiquement tous les domaines d'activité : l'alimentation, la culture, l'énergie, le logement, les services, l'industrie et bien sûr, l'insertion professionnelle.

Ce qui la caractérise n'est pas son domaine d'activité, mais les principes qui la fondent : la primauté de la personne sur le capital, la gouvernance démocratique, la poursuite d'une finalité sociale et la répartition limitée des bénéfices. C'est donc un modèle économique alternatif qui place l'humain au centre de l'activité économique.

Wallonie : Quels sont aujourd'hui les principaux défis ou enjeux auxquels l'économie sociale wallonne est confrontée ?

Frédéric Rasson : Le premier défi consiste à préserver et renforcer la place de l'économie sociale dans un contexte institutionnel en évolution. Aujourd'hui, l'économie sociale est devenue une compétence ministérielle à part entière. Cette reconnaissance constitue une avancée importante. Mais elle pose aussi une question : comment maintenir toute la transversalité de l'économie sociale alors qu'elle agit simultanément sur l'emploi, l'économie, l'environnement, la santé ou encore la cohésion sociale ?

L'enjeu est de continuer à irriguer l'ensemble des politiques publiques tout en conservant une identité propre.

Wallonie : Les passerelles avec l'économie classique constituent un autre enjeu ...

Frédéric Rasson : Très clairement. L'un des objectifs actuels est de renforcer les échanges entre économie sociale et économie dite classique. Cela peut passer par le partage de pratiques mais aussi par la diffusion de certains principes propres à l'économie sociale. Les entreprises d'économie sociale disposent notamment d'une expertise reconnue dans l'accompagnement des publics éloignés de l'emploi, qui pourrait se révéler utile au vu des réformes en matière de chômage et d'emploi.

Les marchés publics représentent également un levier important. Les clauses sociales et environnementales permettent de valoriser des pratiques qui contribuent à la fois à l'insertion professionnelle, à la transition écologique et au développement local.

Wallonie : Quelles perspectives voyez-vous pour les prochaines années pour l'économie sociale wallonne ?

Frédéric Rasson : La Wallonie dispose aujourd'hui d'un ensemble d'outils particulièrement complet : une administration dédiée, un Conseil consultatif, une organisation représentative, un outil financier spécialisé avec W.Alter et, plus récemment, l'incubateur iES!. L'objectif est désormais de consolider cet écosystème et d'en mesurer davantage l'impact. Il ne s'agit pas de mesurer l'activité des acteurs, mais aussi de mieux objectiver les effets de la politique publique en matière d'économie sociale en Wallonie. L'Observatoire de l'économie sociale avec qui nous collaborons y contribue. La conjoncture économique fait que les moyens budgétaires sont réduits ou à tout le moins limités : il faut préserver les acquis tout en continuant à développer les actions et politiques.

La Wallonie a souvent été pionnière en matière d'économie sociale. Le défi consiste désormais à le rester !

⁽¹⁾ Le Secrétariat du CWES est assuré par le CESE Wallonie. Voir l'article en page 12.



Se compter afin de compter : construire des statistiques en économie sociale



Interview



Augustin Morel

L'économie sociale occupe une place importante en Wallonie, qui fait office de pionnière en ce domaine. Coopératives, associations, entreprises sociales ou structures d'insertion participent à l'activité économique tout en poursuivant des objectifs d'utilité collective. Pourtant, mesurer précisément leur poids, leurs dynamiques et leurs impacts reste un défi.

Depuis 15 ans, l'Observatoire de l'économie sociale joue un rôle central dans cette mission. Production de statistiques, soutien à la recherche, accompagnement des politiques publiques : l'Observatoire s'est progressivement imposé comme un service de référence. Dans cet entretien, Augustin Morel, en charge de l'Observatoire de l'économie sociale, revient sur les origines de l'Observatoire, les spécificités du modèle wallon et les enjeux liés à la production de données dans un secteur où la concertation et l'ancrage de terrain restent essentiels.

Wallonie : Comment est né l'Observatoire wallon de l'économie sociale ?

Augustin Morel : L'Observatoire existe depuis une quinzaine d'années. À l'origine, c'est vraiment une initiative qui vient du terrain et non d'une décision politique. Le constat de départ était simple : le secteur avait besoin de pouvoir disposer de données fiables afin de mieux communiquer sur ce qu'il représente réellement. En réalité, chaque acteur connaît son propre environnement, mais il manque parfois une vision plus globale de l'écosystème. L'Observatoire permet précisément de prendre de la hauteur et de produire une image plus complète de l'économie sociale.

Dès le départ, cette démarche s'est inscrite dans une dynamique collaborative et de concertation, notamment avec la France. Même si les modèles diffèrent, nous partageons des méthodologies et des préoccupations communes.

Wallonie : Quelles sont les principales missions de l'Observatoire ?

Augustin Morel : La première mission consiste à produire des statistiques officielles sur l'économie sociale. Intégré à la plateforme ConcertES⁽¹⁾, l'Observatoire emploie deux personnes et fonctionne suivant un mode de gouvernance collective. Les universités francophones, les représentants du secteur et différents partenaires scientifiques, comme l'IWEPS, participent à la définition des méthodologies et des périmètres d'analyse, au sein d'un Comité scientifique. Tout le travail de concertation se fait en amont, avant même la production des statistiques. Cela garantit une forme de cohérence et de légitimité des données produites.

La deuxième mission concerne le soutien à la recherche. L'Observatoire travaille avec les chaires d'économie sociale des différentes universités francophones et soutient de nombreuses études, sur des thématiques variées comme la gouvernance, les questions de genre ou encore d'impact territorial.

Enfin, il y a aussi une mission plus large : faire vivre les données produites. Les statistiques ne doivent pas rester dans des armoires ou dans des rapports. Elles doivent devenir des outils de compréhension, de débat et de promotion du secteur.

Wallonie : Pourquoi la question des données est-elle devenue aussi importante aujourd'hui ?

Augustin Morel : Nous vivons dans une société où la donnée est devenue un véritable produit marchand. Dans ce contexte, il est important de pouvoir produire des informations qui restent au service de l'intérêt général, c'est en tous cas la vision que nous défendons au niveau de l'Observatoire.

Historiquement, l'économie sociale s'appuie davantage sur une approche qualitative. Cependant, il existe aussi un besoin croissant de données quantitatives fiables, notamment pour mieux comprendre les dynamiques économiques, soutenir les politiques publiques ou objectiver certains débats.

Les chercheurs, par exemple, ont besoin de données solides pour prendre du recul et proposer des analyses plus globales. Or, les personnes qui travaillent dans le secteur ne sont pas toujours spécialisées dans le traitement de ces données.

En résumé, l'Observatoire joue un rôle de soutien méthodologique. Notre objectif est de produire des données accessibles, utiles et qui puissent servir à différents acteurs : chercheurs, administrations, responsables politiques, mais aussi structures de terrain.

Wallonie : Les comparaisons européennes sont-elles faciles à établir ?

Augustin Morel : Non, et elles ne le seront sans doute jamais totalement. L'économie sociale est par nature très diversifiée et la définition même de l'économie sociale varie d'un pays à l'autre.

Une coopérative belge ne correspond pas nécessairement à une coopérative italienne ou française. Les législations sont différentes et les réalités de terrain aussi.

Mais ce n'est pas forcément un problème. Les données ne servent pas uniquement à établir des classements. Elles permettent surtout de poser les bonnes questions et de mieux comprendre ce qui se passe ailleurs. Par exemple, on peut s'interroger sur les raisons pour lesquelles certains pays développent davantage certains types de coopératives ou certains modes de gouvernance. Ces comparaisons nourrissent le dialogue et l'inspiration mutuelle.

«
L'objectif n'est pas simplement de publier des chiffres. Il s'agit de produire de véritables outils de compréhension et de valorisation de l'économie sociale.

»

Enfin, les institutions européennes et internationales accordent aujourd'hui une importance croissante à la production de données sur l'économie sociale. Cela contribue à renforcer la reconnaissance du secteur.

Wallonie : Quelles sont les spécificités de l'écosystème wallon de l'économie sociale ?

Augustin Morel : La Wallonie dispose d'un écosystème relativement dense et très interactif. Notre région possède également une tradition académique très forte : bon nombre de définitions

et de références utilisées au niveau international proviennent de travaux de chercheurs belges francophones, comme Jacques Defourny ou Marthe Nyssen. Cette proximité entre le monde académique, les acteurs de terrain et les institutions constitue une véritable richesse. Elle permet de développer des outils qui restent connectés aux réalités du secteur.

Une autre spécificité importante est que la volonté de produire des statistiques vient avant tout du terrain. Dans certains pays, la production de données répond essentiellement à des injonctions administratives ou européennes. Ici, la demande émane principalement des acteurs eux-mêmes.

Wallonie : Vous insistez beaucoup sur la concertation. Pourquoi est-ce si important ?

Augustin Morel : La production statistique est souvent pensée de manière très centralisée: une institution collecte les données, applique ses hypothèses et produit ses indicateurs.

Nous avons fait un choix différent. Nous travaillons dans une logique de concertation permanente avec les acteurs, économiques et académiques. Cela permet de vérifier que les indicateurs produits correspondent réellement aux réalités vécues.

Concrètement, cela signifie de pouvoir discuter avec les structures concernées : est-ce que tel indicateur est pertinent ? Est-ce qu'il permet réellement de rendre compte des activités du secteur ? Cette approche demande plus de temps, mais elle permet de maintenir un lien très direct entre les statistiques produites et les réalités de terrain. Les données restent ainsi au service de l'économie sociale, et non l'inverse.

Wallonie : À quoi servent concrètement ces données ?

Augustin Morel : Elles servent d'abord à mieux comprendre les écosystèmes locaux. Certaines administrations publiques utilisent nos données pour analyser l'emploi, les dynamiques territoriales ou encore les réseaux d'acteurs présents

dans certaines zones. Ces données sont parfois utilisées comme outil d'aide à la décision publique et d'évaluation de certaines politiques.

Mais elles peuvent aussi servir au secteur lui-même. Les acteurs associatifs ou coopératifs ont besoin d'analyses pour mieux comprendre leur environnement, défendre certaines positions ou objectiver certains débats.

Enfin, nos principales parties prenantes sont les acteurs académiques qui nécessitent de nombreuses données économiques pour leurs travaux.

Wallonie : Comment voyez-vous l'Observatoire évoluer dans les prochaines années ?

Augustin Morel : L'enjeu principal est de continuer à faire vivre les données produites. Cela passe par la communication, les médias, les collaborations universitaires, mais aussi par la capacité à rendre ces informations accessibles et utiles.

L'objectif n'est pas simplement de publier des chiffres. Il s'agit de produire de véritables outils de compréhension et de valorisation de l'économie sociale.

Dans un contexte où les données prennent une place de plus en plus importante dans les décisions publiques et économiques, il est essentiel que l'économie sociale puisse continuer à disposer d'outils qui lui permettent de se comprendre, de se raconter et de mettre en lumière ses spécificités.

⁽¹⁾ Voir schéma en page 16.



Reportage

Collectif 5C : un modèle alimentaire à suivre



Le Collectif 5C fait partie intégrante du paysage de l'économie sociale en Wallonie et à Bruxelles. Derrière cet acronyme (pour Collectif des Coopératives Citoyennes pour les Circuits Courts) se déploie un réseau belge (francophone) de coopératives, d'associations et d'acteurs territoriaux qui travaillent à une autre manière de produire, distribuer et consommer l'alimentation. Nous avons rencontré sa directrice, Magali Guyaut, pour en savoir plus sur les origines, les missions et les objectifs du Collectif 5C.

Créé en 2017 autour de la coopérative Paysans-Artisans, le Collectif 5C, constitué en asbl, rassemble aujourd'hui une cinquantaine de membres actifs dans la distribution alimentaire en circuit court. À l'origine, quelques coopératives et acteurs de terrain cherchaient à mutualiser leurs outils et leurs connaissances afin de soutenir le développement d'un autre modèle agro-alimentaire davantage durable et soutenable pour les producteurs, notre santé et notre environnement. .

"À l'époque, certaines structures consacraient bénévolement du temps pour accompagner les nouvelles initiatives, mais cela ne suffisait plus" explique Magali Guyaut. "Il fallait une structure professionnelle capable de fédérer les acteurs, de les représenter et de renforcer leurs capacités".

Aujourd'hui, le Collectif 5C regroupe principalement des coopératives et associations actives dans la distribution alimentaire en circuit court : magasins, plateformes de commandes en ligne, points de retrait de paniers ou structures logistiques. L'organisation compte également des membres de soutien, comme les ceintures et réseaux alimentaires, les groupes d'action locale (GAL) et les agences-conseils, impliqués dans la transition alimentaire. Le réseau représente environ 300 points de vente ou de distribution en Wallonie et à Bruxelles, en s'appuyant sur une dynamique

largement citoyenne. *"Les coopératives membres rassemblent près de 13.000 citoyens et plus de 1.350 producteurs",* précise la directrice.

Une autre manière de penser l'alimentation

Le Collectif 5C défend une vision du circuit court qui dépasse largement la seule question de la proximité géographique. L'objectif est avant tout de garantir une meilleure rémunération des producteurs, davantage de transparence et une implication plus forte des consommateurs.

"Au fil du temps, la grande distribution a progressivement éloigné les producteurs des décisions concernant la commercialisation de leurs produits", souligne Magali Guyaut. *"Les coopératives cherchent au contraire à simplifier et valoriser leur travail sans les déposséder. C'est essentiel dans un contexte où le nombre d'agriculteurs ne cesse de diminuer, avec comme conséquence un risque grave de perte de souveraineté alimentaire pour la Wallonie".*

Dans les structures membres du réseau, les citoyens ne sont pas considérés comme de simples clients. Beaucoup participent directement au fonctionnement des magasins ou des points de distribution, parfois comme bénévoles, parfois comme coopérateurs impliqués dans les décisions.



Cette dimension collective est au cœur du modèle. *"Le circuit court, tel que nous le concevons, consiste avant tout à recréer du lien : entre producteurs et consommateurs, entre consommateurs eux-mêmes, mais aussi entre producteurs"*, poursuit la directrice.

Les coopératives développent également de nombreuses activités sociales : visites de fermes, ateliers cuisine, accueil de stagiaires, rencontres avec les producteurs ou encore intégration de personnes éloignées de l'emploi via des collaborations avec les CPAS. Une majorité des structures fonctionnent avec des travailleurs sous contrat article 60 et/ou grâce à l'implication de nombreux bénévoles.

Répondre à une attente croissante

Pour Magali Guyaut, l'intérêt croissant pour les circuits courts s'explique autant par les préoccupations environnementales que par une perte de confiance dans le système agro-alimentaire dominant. *"Les consommateurs veulent comprendre ce qu'ils mangent, savoir d'où viennent les produits et se réjouissent de retrouver la richesse des goûts et produits de leur terroir"*, estime-t-elle. *"Il existe aujourd'hui une forte attente en matière de transparence"*.

Le Collectif 5C insiste également sur les enjeux sanitaires et environnementaux liés à l'alimentation industrielle : ultra-transformation, dépendance aux intrants chimiques, pression sur les producteurs ou encore impact du transport international des marchandises.

Les membres du réseau se fixent ainsi plusieurs engagements communs : privilégier l'origine belge, soutenir le prix des producteurs, développer l'accès au bio et favoriser des produits de saison, pas ou peu transformés et de manière artisanale. Les points de vente affiliés s'engagent à assurer une vigilance maximale au bénéfice de la confiance du consommateur avec un minimum de 50% de produits issus des circuits courts (direct et indirect) et autant en produits bio.



En savoir plus
www.collectif5c.be

Des hubs alimentaires uniques en Europe

Le développement des pôles "circuit court" wallons constitue l'une des évolutions majeures de ces dernières années. Chaque province dispose désormais de son hub logistique destiné à centraliser, transformer et redistribuer les produits agro-alimentaires en direct des producteurs. La Wallonie peut se féliciter de cette innovation inédite.

A Gembloux, Namur, Liège, Charleroi et Marbehan, des coopératives se sont organisées pour développer l'activité B2B en circuit court et assurer le changement d'échelle.

"L'idée est de permettre aux acteurs de collaborer entre eux et de mutualiser des outils qu'ils ne pourraient pas financer seuls", explique la directrice.

Ces pôles vont permettre de développer l'approvisionnement des cuisines de collectivités, de l'horeca ou de distributeurs de proximité. Mais cette ambition nécessite des investissements importants et une véritable politique publique de soutien à l'alimentation saine et durable.

Des défis considérables

Malgré son développement, le secteur reste confronté à de nombreuses difficultés. La première concerne le poids de la grande distribution.

"Six grandes enseignes, dont une seule belge, représentent 85% du commerce alimentaire en Belgique. Leur finalité est le profit à tout prix livrant nos producteurs à une concurrence effrénée et mortifère sur base du plus petit commun dénominateur mondial", souligne Magali Guyaut. *"Les coopératives disposent de très peu de moyens pour communiquer vers le grand public, en comparaison avec ceux des acteurs de la grande distribution",* ajoute-t-elle.

La question logistique constitue également un défi majeur : mutualiser les transports, garantir des volumes suffisants, maintenir des prix accessibles ou encore adapter les outils informatiques aux besoins des coopératives. Le Collectif 5C a d'ailleurs développé plusieurs solutions numériques mutualisées avant de migrer vers des outils externes plus spécialisés. Des groupes de travail réunissent régulièrement les membres afin d'identifier les besoins communs et partager les expériences.

Mais la difficulté la plus importante reste sans doute sociologique et politique. *"Nous avons besoin d'une véritable information des citoyens sur ce qu'est et devrait être leur alimentation comme premier déterminant de la santé",* estime la directrice. *"On apprend très peu aux jeunes ce qu'est une alimentation saine et durable et comment elle est produite".*

Le Collectif plaide également pour de la transparence et un meilleur encadrement législatif des pratiques commerciales et marketing de la transformation et distribution agro-alimentaire ainsi que pour des politiques publiques qui protègent la viabilité de notre agriculture nourricière wallonne.

Construire une alternative

Le Collectif 5C entend désormais faire mouvement plus largement. De nouveaux groupes de membres issus de l'écosystème circuit court des coopératives pourraient prochainement intégrer le réseau, avec notamment des magasins à la ferme, des distributeurs de proximité, des acteurs horeca, des cuisines de collectivité ou encore des coopératives de production et de transformation.

"Nous voulons montrer qu'un autre modèle alimentaire est non seulement nécessaire mais possible. Pour y arriver, il faut oser une autre approche socio-économique autour de l'agriculture et de la distribution de l'alimentation. Pas un modèle parfait, ni unique, mais un modèle transparent, solidaire et respectueux des producteurs comme des consommateurs", conclut Magali Guyaut.

Interview

Le Comptoir des Ressources Créatives de Liège : l'économie sociale au service de la création

Depuis plus de dix ans, le Comptoir des Ressources Créatives (CRC) accompagne artistes, artisans et créateurs dans le développement de leurs activités. Espaces de travail partagés, équipements mutualisés, accompagnement, mise en réseau ou encore diffusion culturelle : à Liège comme ailleurs en Wallonie, le CRC démontre que la coopération peut être un puissant levier de création et de développement économique local.

Camille Braun, la responsable administrative et financière, et Thibaut Blaffart, le responsable communication du CRC de Liège, nous ont accueillies aux Ateliers Dony, situé dans le quartier Saint-Léonard, pour nous expliquer comment fonctionne le collectif.



Wallonie: Pourriez-vous nous présenter le Comptoir des Ressources Créatives ? Comment le projet est-il né ?

Thibaut Blaffart: Le Comptoir des Ressources Créatives de Liège existe depuis 2012. Son origine remonte à une dynamique collective qui s'était développée autour de la candidature de Liège au titre de Capitale européenne de la culture. Même si cette candidature n'a finalement pas pu être déposée, elle a permis de mettre en évidence plusieurs besoins du secteur culturel : le manque de lieux de travail, l'isolement de nombreux créateurs et la nécessité de renforcer les échanges entre eux. Le premier bâtiment que nous avons investi était le "Magasin", un espace mis à disposition avec le soutien de la Ville de Liège. Dès le départ, nous avons souhaité être les plus ouverts possible. Il n'était pas nécessaire d'être indépendant, membre d'une

structure particulière ou actif dans une discipline précise. Nous voulions accueillir toute personne qui vit de sa création ou aspire à en vivre.

Camille Braun : Nous avons progressivement développé d'autres lieux pour répondre à des besoins différents. Certains créateurs avaient besoin de bureaux ou d'espaces calmes, d'autres d'ateliers où ils pouvaient travailler le bois, le métal ou la céramique, faire du bruit ou manipuler des matériaux. Aujourd'hui, le CRC de Liège gère plusieurs bâtiments et propose un ensemble de services destinés à soutenir les créateurs dans leurs activités professionnelles. Par ailleurs, d'autres Comptoirs de Ressources Créatives ont été créés : à Namur, Mons, Verviers et Charleroi. Les 5 CRC sont regroupés sur une plateforme commune et comptent au total une trentaine de collaborateurs.



Wallonie : Quels services proposez-vous ?

Thibaut Blaffart : Une partie importante de notre travail consiste à accompagner les créateurs. Nous proposons des rendez-vous de conseil, de l'orientation, des mises en relation avec des personnes ressources ou encore des accompagnements collectifs. Nous organisons également des rencontres qui permettent à des professionnels d'un même secteur de se rencontrer et d'échanger sur leurs réalités.

Tous ces services sont gratuits. Ce qui est payant, ce sont les services matériels : les ateliers, les espaces de travail, les véhicules ou certains équipements mutualisés.

Camille Braun : Notre rôle consiste souvent à créer les bonnes conditions pour que les projets puissent se développer, quel que soit le type d'activité créative. Nous accueillons ici de multiples créateurs qui travaillent dans différents domaines : céramique, soudure, bois, arts plastiques, arts graphiques, costumes, arts de la scène, ... nous avons même un réparateur de juke-box ! Notre objectif est d'être le plus inclusif possible et d'être des facilitateurs à la création : nous écoutons les besoins du terrain, nous identifions les ressources existantes et nous mettons les personnes en relation.

Wallonie : Comment l'économie sociale peut-elle soutenir le secteur culturel ?

Camille Braun : L'économie sociale permet avant tout de financer les conditions qui rendent l'activité possible. Dans notre cas, les financements publics soutiennent les emplois et les fonctions d'accompagnement. Cela permet d'offrir gratuitement des services qui seraient difficilement accessibles autrement pour de nombreux créateurs.

Thibaut Blaffart : Le secteur culturel compte beaucoup de travailleurs indépendants, de petites structures ou des projets émergents. Les marges financières sont souvent limitées. L'économie sociale permet de construire des outils collectifs qui réduisent les coûts et facilitent l'accès à des ressources qui seraient inaccessibles individuellement.

Wallonie : La mutualisation semble être au cœur de votre projet. Pourquoi est-elle si importante ?

Camille Braun : Parce qu'elle répond à des besoins très concrets. Prenons l'exemple des camionnettes. Au départ, nous disposions d'un véhicule pour nos propres activités. Petit à petit, les créateurs nous ont demandé s'ils pouvaient l'utiliser pour transporter une exposition, du matériel ou des marchandises.

Nous avons constaté qu'un grand nombre de professionnels avaient ponctuellement besoin d'un véhicule, sans avoir les moyens ou l'intérêt d'en posséder un. Nous avons donc construit un système partagé avec les utilisateurs eux-mêmes. Aujourd'hui, les réservations se font via une plateforme dédiée et le service est utilisé par des artistes, mais aussi par des centres culturels ou d'autres opérateurs du secteur.



Thibaut Blaffart : La même logique existe pour les machines, les ateliers ou les équipements spécialisés. Dans certains cas, le Comptoir peut même avancer les fonds nécessaires à l'acquisition d'un équipement collectif qui sera ensuite remboursé progressivement par les utilisateurs. C'est notamment ce qui s'est passé pour un four à céramique. La mutualisation ne concerne pas seulement le matériel. Elle porte aussi sur les compétences, les expériences, les contacts et les réseaux.

Wallonie : Avez-vous observé l'émergence de nouvelles formes de coopération entre créateurs ?

Thibaut Blaffart : Oui, et c'est probablement l'un des aspects les plus intéressants de notre travail. Lors d'une rencontre sectorielle consacrée aux arts de la scène, plusieurs compagnies se sont rencontrées. De ces échanges, et suite à un accompagnement plus ciblé, est né le festival Caravansérail, rassemblant aujourd'hui la programmation de trois compagnies qui mutualisent certains moyens, comme la billetterie. Les compagnies conservent leur identité propre tout en développant une collaboration très étroite.

Camille Braun : Il existe aussi une multitude de coopérations plus discrètes mais tout aussi importantes. Une costumière qui reçoit une commande trop importante pour être réalisée seule va travailler avec d'autres couturières. Une créatrice de bijoux fait appel à un artisan du plateau bois-métal pour fabriquer un présentoir sur mesure. Une machine tombe en panne et un voisin d'atelier vient la réparer. Ces échanges de services se mettent en place naturellement. Ce sont des choses très simples, mais elles illustrent parfaitement la dynamique collective qui se crée dans les lieux.

Wallonie : Quel est l'impact du CRC sur le territoire ?

Thibaut Blaffart : À Liège, nous accueillons environ 150 usagers dans nos bâtiments. À l'échelle de la Wallonie, l'ensemble des Comptoirs touche environ 2.500 personnes par an, tous services confondus.

Mais les chiffres ne racontent qu'une partie de l'histoire. Ce qui nous importe surtout, ce sont les parcours. Nous avons vu des créateurs débiter dans un atelier partagé puis développer progressivement leur activité jusqu'à disposer de leur propre espace ou ouvrir leur propre commerce.

Camille Braun : Notre objectif est de permettre aux créateurs de vivre de leur métier et de rester sur le territoire. Sans ces espaces et ces services, certains seraient contraints d'abandonner leur activité ou de quitter la région. Nous contribuons modestement à créer un écosystème local où la création peut se développer durablement.

Wallonie : Quelle place occupent les créateurs dans la gouvernance du projet ?

Thibaut Blaffart : Depuis le début, nous avons voulu associer les bénéficiaires aux décisions. L'assemblée générale compte une grande majorité d'artistes et de créateurs, qui sont parfois passés par le Comptoir. Cela nous permet de rester en prise directe avec les réalités du terrain. Chaque année, nous organisons plusieurs rencontres avec les occupants des lieux afin de discuter des besoins, des problèmes éventuels ou des évolutions à envisager.



Camille Braun : En interne aussi, nous privilégions la participation. Nous travaillons beaucoup en gestion par consentement. Les décisions se construisent donc collectivement. Ce mode de fonctionnement demande du temps, mais il correspond aux valeurs que nous défendons.

Wallonie : Quels sont aujourd'hui les principaux défis auxquels vous êtes confrontés ?

Camille Braun : Le principal enjeu est celui de la stabilité. Nous bénéficions de subsides de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Certains de ces financements sont liés à des projets spécifiques. Même si ce système a permis de développer de nombreuses initiatives, il atteint aujourd'hui ses limites.

Un autre défi concerne les 6 bâtiments que nous occupons et dont nous sommes, pour certains d'entre eux, co-propriétaires. Ceux-ci vieillissent et nécessitent des investissements. Pourtant, l'entretien ou la rénovation d'un lieu ne sont pas toujours considérés comme des projets susceptibles d'être soutenus.

Nous rencontrons aussi des difficultés liées à certains montages juridiques ou administratifs. Selon les dispositifs, certaines aides sont accessibles à une ASBL mais pas à une coopérative, ou inversement.

Thibaut Blaffart : La charge administrative représente également un défi important. Les demandes de reporting et d'évaluation se multiplient. Bien entendu, il est normal de rendre compte de l'utilisation des fonds publics, mais cela mobilise beaucoup de temps et d'énergie.

Wallonie : Quelles seraient les pistes de solution ?

Camille Braun : La première réponse est sans doute un financement structurel plus stable et pérenne. Cela permettrait aux équipes de se projeter à long terme, de consolider les services existants et d'investir dans les bâtiments.

Il faudrait également reconnaître davantage l'importance des lieux. Les ateliers, les espaces partagés ou les équipements mutualisés ne sont pas de simples infrastructures : ils constituent le socle à partir duquel se développent les projets.

Wallonie : Quel message souhaiteriez-vous adresser aujourd'hui aux responsables politiques ?

Camille Braun : Nous avons besoin de stabilité, de pérennité et de visibilité. Les structures d'économie sociale doivent pouvoir travailler dans la durée.

Thibaut Blaffart : Il est également important de reconnaître le rôle spécifique que jouent des structures comme la nôtre. Nous ne sommes ni uniquement des opérateurs culturels, ni uniquement des structures d'accompagnement. Nous créons des conditions favorables à l'émergence de projets, à la coopération et à l'ancrage territorial.

Camille Braun : L'économie sociale apporte des réponses concrètes à des besoins réels. Dans le secteur culturel, elle permet de partager les ressources, de renforcer les solidarités et de rendre possible ce qui ne pourrait pas l'être individuellement. C'est une contribution essentielle au dynamisme des territoires.



En savoir plus

www.comptoirdesressourcescreatives.be

Reportage

Restor, au cœur de l'économie circulaire et sociale

À Tubize, sur l'ancien site de Fabelta, les bâtiments industriels ont retrouvé une nouvelle activité avec l'arrivée, en 2017, de la ressourcerie Restor. À l'arrière du magasin, plusieurs hangars s'étendent sur des centaines de mètres carrés, où sont entreposés appareils électroménagers, meubles, vélos et conteneurs remplis d'objets de toutes sortes. C'est ici que Matthieu Bonaventure nous accueille pour nous faire visiter l'entreprise d'économie sociale qu'il dirige depuis 5 ans.

"La fusion des deux entreprises nous a permis de développer de nouveaux projets, notamment les deux magasins ouverts au public", explique Matthieu Bonaventure.

Le site a connu d'importants travaux afin d'adapter les espaces aux besoins de l'activité. Les différentes zones de stockage, de tri et de traitement permettent aujourd'hui d'organiser un circuit précis pour les objets collectés. Ceux-ci proviennent des collectes réalisées dans les communes avoisinantes, des parcs à conteneurs ainsi que de magasins d'électroménagers avec lesquels la ressourcerie a conclu des accords pour la reprise d'appareils et de machines ne pouvant plus être vendus. Dans l'atelier de réparation de l'électro, plusieurs machines à laver et sècheurs sont en cours de préparation pour la vente. Chaque appareil est réparé, contrôlé sur 50 points et numéroté selon une procédure précise, avant de rejoindre le magasin.



"Chaque année, plus de 4.000 tonnes sont triées dans nos entrepôts et près de 140.000 objets sont préparés pour être réemployés", indique d'emblée le directeur de Restor, nous conduisant à travers les différents hangars et ateliers de la ressourcerie avant de nous recevoir dans son bureau.

Née en 2017 de la fusion entre la Ressourcerie de la Dyle et R.app.el, une entreprise de formation par le travail (toutes deux créées à l'initiative de deux AID - Actions intégrées de développement - et de CPAS), Restor développe depuis plusieurs années un modèle mêlant économie circulaire et insertion socio-professionnelle.

Réinsertion socio-professionnelle

Pour assurer l'ensemble des tâches (collecte, tri, réparation, vente,...), les compétences et la polyvalence du personnel sont essentielles. *"Nos 40 travailleurs bénéficient d'une formation en interne, notamment pour les réparations des appareils électroménagers. Cette formation prend du temps: entre un et quatre ans pour certaines machines. Au-delà de leurs compétences techniques, qu'ils acquièrent "sur le tas", nos travailleurs font preuve d'une grande polyvalence. Tous peuvent assurer la collecte des objets dans les communes associées, le tri, la réparation, le reconditionnement ou la vente",* souligne le directeur.



Si le recrutement ne pose pas de réelle difficulté, un certain turnover existe néanmoins parmi les travailleurs, principalement ceux sous le statut "article 60", qui constituent la moitié des effectifs. Restor vise l'insertion professionnelle sur le long terme et a mis en place plusieurs outils, notamment informatiques, pour encadrer et intégrer au mieux ses travailleurs.

"Nous avons développé une fiche par travailleur, le "photogramme", qui place le bénéficiaire au centre du processus. Autour de lui, nous identifions les leviers comme la famille, les proches, la santé... Grâce à cette fiche, nous avons une vue d'ensemble sur les présences, les motivations et les évolutions possibles de chaque personne. Cela nous aide à accompagner au mieux tous ceux qui travaillent au sein de l'entreprise. L'objectif est la réinsertion, en créant un maximum d'emplois", indique Matthieu Bonaventure.

Défis et solutions

Au fil de l'entretien, le directeur évoque également les évolutions du secteur et les défis auxquels la ressourcerie est confrontée. *"Le nombre d'appareils et d'objets ne cesse d'augmenter, tandis que leur qualité diminue. Nous sommes le miroir de ce que la société consomme... et celle-ci consomme de plus en plus !",* constate-t-il, pointant les limites de ce système de consommation effréné. *"Avec 4.000 tonnes de tri, nous représentons sans doute moins d'une goutte d'eau dans l'océan. Mais, d'un autre côté, notre entreprise a plus de sens que jamais, tant au niveau environnemental que social, avec l'insertion des publics éloignés de l'emploi. D'ailleurs, la grande majorité des travailleurs de Restor sont très fiers d'y travailler."*

Le marché de la seconde main se développe de plus en plus, y compris à l'initiative du secteur privé, ce qui a un impact sur les collectes de la ressourcerie. Cela n'empêche toutefois pas celle-ci de rencontrer un grand succès auprès du public, qui se révèle très diversifié.

Lorsque nous l'interrogeons sur les principales difficultés rencontrées, le directeur souligne la crise de la complexité qui traverse notre société, qui s'ajoute aux crises économiques, sociales et environnementales. *"Aujourd'hui, je passe 50% de mon temps de travail à résoudre des problèmes dus à la complexité, technique, juridique et administrative du système. C'est usant."*

Quelle serait la solution ? *"Simplifier, bien sûr. Et continuer à soutenir l'économie sociale, et plus particulièrement le secteur de la collecte et du recyclage. Notre métier n'a jamais eu autant de sens qu'aujourd'hui",* conclut Matthieu Bonaventure.



Préserver la mémoire pour éclairer l'avenir

Pendant plus de 40 ans, le CESE a produit une masse importante de documents témoignant de l'évolution de la concertation sociale et de la fonction consultative en Wallonie. Afin de préserver ce patrimoine et de le rendre accessible au public, un vaste chantier d'archivage a été mené entre 2024 et 2025. Au terme de ce travail, plus de 200 mètres linéaires d'archives ont été classés, inventoriés et versés aux Services des Archives de la Région wallonne. Ce fonds constitue une source précieuse pour comprendre l'histoire du dialogue social, les transformations institutionnelles wallonnes et les mécanismes qui contribuent à la construction de la décision publique.

Inventaire des archives du Conseil économique, social et environnemental de Wallonie

Marie-Laurence Dubois
Marie Meyer

2026



Né de la volonté de libérer de l'espace, mais aussi et surtout de préserver la mémoire de l'institution, le CESE Wallonie a confié à la société Valorescence (voir page 36) une mission d'archivage, de classement et de réalisation d'un inventaire scientifique du fonds. Entre juillet 2024 et septembre 2025, un important travail de tri, d'identification, de classement et de reconditionnement a été réalisé. Les archives, conservées à différents endroits du bâtiment du Vertbois, présentaient des états de conservation et des modes de classement très variables. Les archivistes ont donc procédé à une analyse systématique des documents afin d'en assurer le traitement selon les normes professionnelles en vigueur. Les dossiers ont été triés, reconditionnés dans des matériaux adaptés à la conservation de longue durée et intégrés dans une structure cohérente permettant leur consultation future (voir également l'interview croisée en page 34).

Un fonds particulièrement riche

Le fonds comprend les archives du Conseil économique régional pour la Wallonie (CERW), actif entre 1972 et 1983, dont les travaux témoignent des premières formes de concertation socio-économique à l'échelle régionale. S'y ajoutent les

Les archives du CESE, ce sont 1.616 boîtes et 214 mètres linéaires.

archives des instances dirigeantes du Conseil économique et social de la Région wallonne (créé en 1983), de ses commissions internes, de nombreux groupes de travail ainsi que celles d'organes consultatifs dont le Secrétariat a été assuré par le Conseil au cours des dernières décennies. Les services transversaux de l'institution y sont également représentés.

Les archives du CESE témoignent de la manière dont se sont élaborées de nombreuses décisions politiques et du rôle essentiel de la concertation sociale. Elles permettent également de suivre l'évolution de la fonction consultative elle-même. Au cours de son histoire, le Conseil a vu son organisation se transformer, ses missions évoluer et de nouvelles instances apparaître ou d'autres disparaître.

Au total, 1.616 boîtes d'archives ont été constituées, représentant 214 mètres linéaires de documents. L'ensemble a été transféré vers le Service des Archives de la Région wallonne, à Beez, où il bénéficie désormais de conditions de conservation optimales. A noter qu'il s'agit du premier versement complet réalisé par l'institution depuis sa création.

Un outil de recherche

Pour structurer les archives, un inventaire de près de 300 pages recensant plus de 5.600 articles a été réalisé. Cet inventaire offre une "porte d'entrée" aux chercheurs, étudiants, historiens, journalistes et citoyens aux archives du CESE, leur permettant de mieux comprendre l'évolution des politiques publiques régionales et des mécanismes de concertation qui les accompagnent. C'est également un outil précieux pour analyser les transformations institutionnelles et les grandes mutations économiques, sociales et environnementales qui ont marqué la Wallonie.

Dans un contexte où les décisions publiques sont souvent perçues à travers leur résultat final, ces archives permettent de retrouver les différentes étapes de leur élaboration. Elles mettent en lumière le temps du dialogue, de la négociation et de la réflexion collective qui précède la décision politique. En ce sens, elles participent pleinement à la transparence démocratique et à la transmission de la mémoire institutionnelle.



Le 29 mai 2026, Luc Simar, Secrétaire général du CESE Wallonie, Anne-Céline Adnet, Directrice générale du Support du SPW, ont signé la convention officialisant le tout premier versement des archives du CESE au Service des Archives de la Région wallonne à Beez, en présence de Philippe Gemis et Fabienne Van Cranenbroek, du Service des Archives régionales ainsi que des représentantes de Valorescence.

Les archives du CESE sont désormais consultables sur demande auprès du service, via le site : archives.wallonie.be. L'inventaire est également disponible sur www.cesewallonie.be/archives.



Une clé pour comprendre les rouages de la décision publique en Wallonie



Marie-Laurence Dubois Marie Meyer

Le CESE Wallonie a confié à Marie-Laurence Dubois et Marie Meyer, de Valorescence, la mission d'archivage et de réalisation de l'inventaire. Pendant près de 18 mois, elles ont trié, inventorié et reconditionné plusieurs décennies d'archives entreposées dans les caves du Vertbois. Au terme de ce vaste chantier, ce sont 216 mètres linéaires d'archives qui ont été versées au Services des Archives de la Région wallonne, inventoriées dans un document de près de 300 pages, comportant plus de 5.600 articles.

Nous les avons rencontrées afin de recueillir leurs impressions au terme de cette mission d'envergure et de débattre ensemble des enjeux de la préservation de la mémoire institutionnelle et des défis de l'archivage numérique.

Wallonie : Comment est né ce projet d'archivage ?

Marie-Laurence Dubois : Le point de départ du projet est lié au besoin très concret de faire de la place : il y avait énormément de documents entreposés dans les caves du Vertbois depuis l'installation du Conseil en 1994 et un tri était indispensable. De plus, la direction du CESE était sensibilisée à l'importance de préserver la mémoire de l'institution et d'en assurer la transmission. Pour mener à bien cette mission, un marché public a été lancé, auquel nous avons répondu, ayant déjà une expérience similaire avec l'une des organisations constitutives du CESE. Ma société, Valorescence, ayant été sélectionnée, nous avons débuté le travail en juillet 2024.

Wallonie : Quelles ont été les grandes étapes de votre mission ?

Marie Meyer : La première étape a été de comprendre ce qui se trouvait dans les caves et au Centre de documentation du CESE. Il a fallu trier,

distinguer les archives produites par le CESE Wallonie de la documentation accumulée au fil du temps, et transférer certaines collections, souvent remarquables, vers d'autres centres de documentation.

Ensuite est venu le travail d'inventaire : identifier les fonds, comprendre les différentes instances (commissions, conseils, comités, ...) et reconstituer une structure. Les archives n'étant pas classées de manière thématique ou chronologique, cela ressemblait parfois à un jeu de piste ! Nous avons dû croiser les informations et échanger avec des membres du personnel du CESE pour comprendre l'évolution de l'institution, afin de construire au fur et à mesure la structure des archives.

Marie-Laurence Dubois : Puis, il y a eu le reconditionnement aux normes : enlever les classeurs, les attaches métalliques, les fardes plastiques (très utilisées dans les années '90), placer les documents dans des chemises non acides et des boîtes adaptées. C'est un travail très concret, très manuel, mais indispensable pour assurer la conservation à long terme.

Plusieurs conteneurs ont été nécessaires pour évacuer ces classeurs, qui étaient vides bien entendu ! Nous n'avons pratiquement rien jeté, mis à part certains dossiers trop abîmés.

Enfin, il a fallu reclasser intellectuellement le fonds, l'étiqueter, préparer le transfert au Service des Archives de la Région wallonne et finaliser l'inventaire. Celui-ci n'est pas seulement un outil interne : il devient une clé d'entrée pour les chercheurs, les citoyens et les conseillers du CESE eux-mêmes.

Wallonie : Qu'est-ce qui a rendu ce travail particulièrement complexe ?

Marie Meyer : La masse, d'abord. Au départ, une estimation avait été faite, mais de nouveaux documents sont apparus en cours de route. Certaines archives étaient conservées dans d'autres locaux que la cave et nous ne les avons pas vues lors de la visite organisée au début de la mission. Il fallait intégrer ces ajouts tout en respectant les délais et la méthode.

Marie-Laurence Dubois : Il y avait aussi la complexité institutionnelle. Le CESE Wallonie a évolué avec les réformes institutionnelles, avec les transformations dues à ses propres réformes et avec l'évolution des thématiques traitées. Une simple chronologie ne suffisait pas. Il fallait trouver le bon angle pour rendre compte à la fois de l'histoire de l'institution, de ses matières et de ses évolutions.

Une autre difficulté était de trouver le bon curseur entre ce que les archives disent du passé et le regard que l'institution porte aujourd'hui sur son fonctionnement. L'archiviste "papier" intervient en aval, parfois des années après la production d'un document. Il est cependant essentiel de rester fidèle aux archives et ne pas réécrire l'histoire avec les yeux d'aujourd'hui. Et, au final, il s'agit surtout de rendre ces archives compréhensibles et accessibles à un public qui ne serait pas nécessairement familiarisé avec les structures institutionnelles comme le CESE ou à son langage...



Si l'on ne structure pas dès maintenant l'archivage numérique, on risque de perdre une partie de la mémoire institutionnelle.



Marie-Laurence Dubois

Wallonie : Pourquoi les archives du CESE Wallonie sont-elles importantes ?

Marie-Laurence Dubois : Le CESE Wallonie occupe une place particulière dans le paysage institutionnel. Ses archives permettent de compléter d'autres fonds déjà conservés, notamment ceux des organisations syndicales, patronales ou environnementales. L'intérêt, pour nous, était de contribuer à la collecte de sources publiques encore trop peu connues.

En donnant accès à un pan de l'histoire de la concertation sociale et du fonctionnement institutionnel wallon, les archives permettent d'ouvrir ce que l'on pourrait appeler une "boîte noire" de la décision publique. Le CESE Wallonie intervient dans le cheminement des politiques publiques, à travers les avis, les échanges, les dossiers, les positions des parties prenantes... Ces archives montrent qu'avant une décision, il y a un temps de réflexion, de dialogue et de concertation. Dans une société où tout s'accélère, dans un contexte de mutations de la démocratie tel que nous le connaissons actuellement, c'est important de rappeler qu'il existe encore des lieux où des acteurs aux intérêts parfois différents se parlent, travaillent ensemble et construisent un avis commun.

Wallonie : Ces archives ouvrent-elles des pistes de recherche ?

Marie Meyer : Oui, très clairement. Elles permettent de suivre l'évolution des thématiques traitées par le CESE Wallonie, de voir comment certaines instances apparaissent, se transforment, prennent de l'importance ou disparaissent.

Marie-Laurence Dubois : Elles peuvent aussi être mises en relation avec d'autres fonds existants au niveau des : syndicats, des organisations patronales, des associations environnementales, des administrations, etc. Le fonds du CESE Wallonie vient compléter ce kaléidoscope archivistique.

Il pourra aider les chercheurs à mieux comprendre la concertation sociale, les réformes institutionnelles et l'évolution des politiques publiques en Wallonie.

Wallonie : Vous insistez aussi sur l'enjeu de l'archivage numérique. Pourquoi ?

Marie-Laurence Dubois : Effectivement, j'invite les administrations et les institutions comme le Conseil à prendre à bras le corps la question de l'archivage numérique ! Avec le papier, on peut encore arriver longtemps après la production des documents et sauver une partie importante des archives. Avec le numérique, ce n'est plus possible. Si l'on intervient trop tard, une partie des traces a déjà disparu : formats obsolètes, fichiers mal classés, données dispersées, documents stockés sur des plateformes dont on ne maîtrise pas toujours les conditions. Depuis les années 2010, et plus encore depuis le Covid, les pratiques ont changé. Beaucoup de choses ne sont plus imprimées, des réunions se tiennent en visioconférence, des décisions se préparent dans des espaces numériques et ne sont plus actées par écrit. Si l'on ne structure pas dès maintenant l'archivage numérique, on risque de perdre une partie de la mémoire institutionnelle.

Wallonie : L'enjeu n'est donc pas uniquement technique ?

Marie-Laurence Dubois : Non. Il est juridique, technologique, financier, mais aussi éthique et stratégique. Où stocke-t-on les données ? Sur quelles plateformes ? Avec quelles garanties ? Pour des archives publiques, la question de la souveraineté des données est essentielle.

Le numérique donne parfois l'impression que l'espace est illimité et invisible. Mais il a un coût, et il nécessite une organisation rigoureuse. Une intelligence artificielle, par exemple, ne produira pas de bonnes réponses si les données de départ sont mal structurées ou incomplètes. L'archivage numérique doit donc être pensé en amont.

Wallonie : Que reprenez-vous de cette mission ?

Marie Meyer : La découverte d'une institution peu connue du grand public, et pourtant essentielle pour la Wallonie. Et puis, le côté très concret du travail: on manipule, on trie, on reclasse, on déplace des boîtes, on reconditionne. Il y a une dimension presque physique de l'archive que l'on oublie souvent.

Marie-Laurence Dubois : Je retiens aussi l'accueil et l'implication du personnel du CESE Wallonie. Les échanges ont été précieux. Les agents connaissent leurs dossiers, leur institution, les enjeux de la concertation. Ils nous ont aidés à comprendre le fonctionnement du Conseil et à ajuster notre travail et cela, tout au long du processus. Et puis, il y a cette impression d'avoir aidé à ce que le CESE Wallonie puisse redécouvrir une partie de sa propre mémoire. Grâce à l'inventaire, cette mémoire devient accessible. Elle pourra nourrir le travail des conseillers, des chercheurs et, plus largement, de toutes celles et ceux qui veulent comprendre comment se construit la décision publique en Wallonie. J'espère aussi que cet inventaire ne sera qu'un début, et qu'il donnera envie à d'autres institutions de préserver, valoriser et transmettre leur patrimoine documentaire et archivistique.



Valorescence est une société de consultance en gouvernance de l'information, gestion documentaire et archivage managérial. Sous la direction de Marie-Laurence Dubois, Valorescence accompagne les organisations dans la structuration, la gestion et la valorisation de leurs archives, tant papier que numériques, ainsi que dans leurs démarches de mise en conformité au RGPD et aux cadres normatifs et législatifs liés à l'information.

Pour en savoir plus : www.valorescence.be

Le rapport d'activités 2025 du CESE Wallonie est disponible !



L'année a également été marquée par l'installation du Conseil wallon de Lutte contre le racisme.

Une synthèse des travaux des Commissions internes, du Bureau et de l'Assemblée générale du CESE Wallonie ainsi que des instances dont le Conseil assure le Secrétariat (Pôles, Conseils consultatifs, Commissions d'agrément) est proposée dans la publication.

Le rapport d'activités 2025 dresse un panorama des travaux menés tout au long de l'année par le CESE Wallonie et les instances consultatives dont il assure le Secrétariat.

Plusieurs renouvellements importants dans la composition et la présidence des instances consultatives ont marqué l'année 2025. Ainsi, en juillet, l'Assemblée générale du CESE Wallonie a été entièrement renouvelée et Daniel Cornesse a succédé à Pierre-Frédéric Nyst à la présidence du Conseil.

D'autres instances ont également connu un renouvellement global ou partiel des membres : le Pôle Ruralité et la CRMSF ainsi que de plusieurs Commissions d'agrément dans le domaine de la formation. Certaines instances ont connu des changements de présidence : le Comité de contrôle de l'Eau, le Conseil wallon de l'Egalité entre Hommes et Femmes (CWEHF), les Pôles Logement et Politique scientifique.

Sont ainsi évoquées les préparations d'avis, les auditions ou les réflexions menées au sein des instances consultatives.

Le rapport revient également sur les principales publications et événements qui ont rythmé l'année. Parmi ceux-ci figurent la parution de quatre numéros de la revue Wallonie, la publication du rapport d'évaluation de la politique scientifique, l'organisation de quatre Web'Actus consacrés à des enjeux d'actualité ainsi que de deux séminaires dédiés respectivement aux liens entre carrières et biodiversité et au paradoxe énergétique wallon, avec un focus sur le développement de l'éolien.



Le rapport d'activités 2025 est disponible exclusivement en version numérique (PDF).

23/04/2026

Assemblée générale du Pôle Environnement

Le 23 avril dernier, le Pôle Environnement a tenu son Assemblée générale annuelle à Namur, au siège du Cabinet du Ministre wallon de l'Environnement. Cette réunion a été l'occasion d'aborder plusieurs points de fonctionnement du Pôle, mais aussi d'échanger avec le Ministre Yves Coppieters sur les principaux dossiers environnementaux actuellement à l'agenda du Gouvernement wallon.

Les membres de l'Assemblée du Pôle, présents en nombre pour cette réunion, ont tout d'abord adopté le rapport d'activités 2025 du Pôle Environnement, qui retrace les travaux menés au cours de l'année écoulée.

Une présentation consacrée à la réforme de la fonction consultative en Wallonie a ensuite été assurée par Arnaud Deplae, Secrétaire général adjoint du CESE Wallonie. Les échanges ont porté sur les pistes actuellement envisagées pour faire évoluer l'organisation des instances consultatives wallonnes. Plusieurs membres ont exprimé leurs préoccupations quant à la place des différentes parties prenantes dans le futur dispositif, à la préservation du dialogue sociétal et à la qualité du processus de concertation.

Echanges avec le Ministre

La seconde partie de la réunion s'est déroulée en présence du Ministre Yves Coppieters, qui était accompagné de plusieurs membres de son Cabinet. Le Ministre a rappelé l'importance de la collaboration avec le Pôle Environnement et souligné la nécessité de pouvoir s'appuyer sur l'expertise des acteurs de terrain pour nourrir les politiques publiques.

Sur chacune des thématiques abordées par le Ministre, un échange avec les membres de l'Assemblée, présidée par Agathe Defourny, a eu lieu, permettant de discuter ensemble des enjeux de la législature en matière d'environnement.





Parmi les dossiers présentés figure en premier lieu la réforme des permis d'environnement. Le Gouvernement wallon entend simplifier certaines procédures jugées trop complexes tout en maintenant un niveau élevé de protection de l'environnement. Plusieurs chantiers techniques sont en cours, notamment la révision des rubriques de classement et l'actualisation des conditions sectorielles applicables aux activités concernées.

Les priorités de la législation

La qualité de l'eau constitue une autre priorité de la législation. Le Ministre a évoqué les travaux relatifs au 5^{ème} Programme de gestion durable de l'azote (PGDA5), la préparation du nouveau programme de réduction des pesticides ainsi que la mise en œuvre des plans de gestion par district hydrographique. L'objectif est d'améliorer durablement l'état des masses d'eau, tout en conciliant les impératifs environnementaux et les réalités du monde agricole.

Les PFAS ont occupé une place importante dans les discussions. Le Gouvernement poursuit les actions engagées afin de renforcer la surveillance des contaminations, d'améliorer la qualité de l'eau de distribution et de développer les outils de prévention. Les travaux portent notamment sur le renforcement du monitoring environnemental, l'identification des sources de pollution et la mise en œuvre progressive du principe du pollueur-payeur.

Le Ministre a également présenté les avancées en matière de qualité de l'air. La transposition de la directive européenne relative à l'air extérieur doit permettre de renforcer les dispositifs de surveillance et de réduire l'exposition de la population



aux principaux polluants. Un travail spécifique est par ailleurs mené sur la qualité de l'air intérieur, notamment à travers l'établissement de valeurs guides et le renforcement de l'accompagnement des citoyens.

Concernant les sols, les priorités portent sur la transposition de la future directive européenne relative à la surveillance et à la résilience des sols ainsi que sur la révision du décret wallon en la matière. Cette réforme vise notamment à simplifier certaines procédures, à mieux articuler les politiques environnementales et à intégrer les nouveaux enjeux liés à l'apparition de polluants émergents.

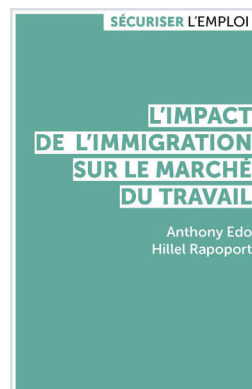
Plusieurs évolutions ont été présentées dans le domaine des déchets. Parmi celles-ci figurent les mesures de soutien au secteur du textile de réemploi, les travaux liés à la prévention des déchets d'emballages, le développement de nouveaux outils de financement de la propreté publique ainsi que la révision en cours du mécanisme de "coût-vérité".

Enfin, le Ministre a mis en avant les liens entre environnement, alimentation et santé. Les actions envisagées concernent notamment le développement d'une alimentation plus durable dans la restauration collective, le soutien aux projets alimentaires territoriaux, le renforcement des filières locales ainsi que la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Toutes ces priorités seront, dans les mois à venir, examinées par le Pôle Environnement. Cette rencontre a permis aux membres d'échanger directement avec le Ministre et de mieux appréhender les dossiers qui alimenteront les prochains travaux de l'instance.

L'impact de l'immigration sur le marché du travail

Anthony Edo, Hillel Rapoport
Les Presses de SciencePo



Les effets de l'immigration sur le marché du travail sont largement débattus dans le champ politique et discutés par les médias. Ils intéressent aussi depuis longtemps, les économistes qui cherchent à savoir si des flux migratoires affectent les salaires et l'emploi au sein des pays d'accueil et, le cas échéant, de quelle manière.

Synthèse des analyses académiques les plus pertinentes sur la question, cet ouvrage établit plusieurs faits. Ainsi, en moyenne, l'immigration n'a guère d'impact significatif sur le salaire et le taux d'emploi des natifs. Pour autant, un effet moyen proche de zéro ne signifie pas qu'il est négligeable pour tout le monde : il peut, en pratique, améliorer les opportunités professionnelles de certains et produire plus de concurrence pour d'autres.



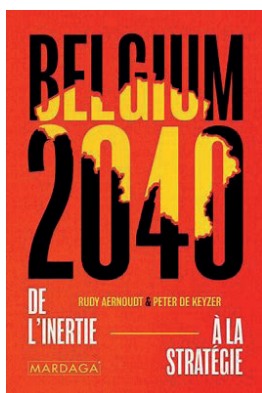
L'extrême droite en Belgique

Benjamin Biard, Archibald Gustin
CRISP

L'extrême droite connaît un nouvel essor au 21^{ème} siècle, et la Belgique n'échappe pas à la tendance. Les recherches mettent toutefois en évidence un contraste entre régions : en Flandre, l'extrême droite se structure solidement autour du Vlaams Belang, tandis qu'ailleurs dans le pays, elle reste fragmentée et incapable de s'enraciner durablement.

Cet ouvrage analyse ce phénomène en Belgique aujourd'hui et à travers le temps et mène une réflexion sur ses spécificités. Les contributions portent sur la notion d'extrême droite, sur la sociologie et la géographie électorale, sur les stratégies de communication des partis qui en relèvent, sur leur idéologie, sur l'émergence d'organisations non partisans, ainsi que sur les acteurs et instruments mobilisés dans la lutte contre ce courant.

Réunissant des spécialistes francophones et flamands reconnus, ce volume s'adresse à un public désireux de mieux comprendre les ressorts, les stratégies et les conséquences politiques d'une idéologie qui façonne les espaces publics belge et européen de manière croissante.



Belgium 2040 : de l'inertie à la stratégie

Rudy Aernoudt, Peter De Keyzer
Mardaga

Pourquoi la Belgique, pourtant l'un des pays les plus riches d'Europe, peine-t-elle à se réformer ? Pourquoi les mêmes constats reviennent-ils depuis des décennies ? Et surtout, comment sortir de l'immobilisme sans attendre une nouvelle crise ?

Rudy Aernoudt et Peter De Keyzer livrent une analyse approfondie des failles structurelles du modèle belge. Forts de plusieurs décennies d'expérience cumulée dans l'administration, l'économie et la politique publique, les auteurs dépassent le simple constat pour s'attaquer aux causes profondes : culture du consensus à tout prix, politisation de l'Etat, dilution des responsabilités et refus collectif de faire des choix.

Aidants et fiers de l'être : Prendre soin de soi comme de son proche

Romain Rey, Nicolas Franck
Odile Jacob

Aider un proche malade, âgé ou atteint de troubles cognitifs ou d'une maladie dégénérative, bouleverse l'existence. Mais répondre à ses besoins ne doit pas exclure de respecter les siens : la fonction d'aidant est essentielle, mais mal reconnue.

Écrit à partir de nombreux témoignages, ce livre met en lumière le retentissement de ce rôle sur la santé physique et mentale des aidants, ainsi que sur leur quotidien. Son objectif est de leur permettre de prendre soin d'eux-mêmes pour prévenir l'épuisement, par une meilleure connaissance des états émotionnels et des tensions qu'ils traversent.

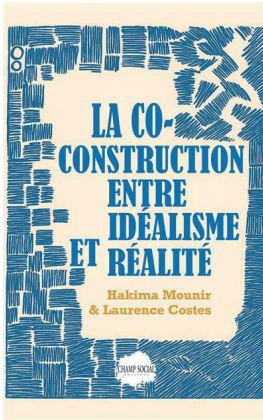
Toutes les questions liées à la condition d'aidant y sont abordées, dont celle du dialogue avec les soignants, avec l'entourage familial, et celle des aides et dispositifs existants, afin de pouvoir assumer ce rôle avec sérénité.

Pr Nicolas Franck
Dr Romain Rey

Aidants et fiers de l'être

Prendre soin de soi
comme de son proche





La co-construction : entre idéalisme et réalité

Laurence Costes, Hakima Mounir
 Champ social

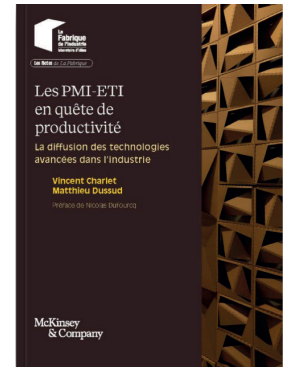
Le concept de co-construction soulève une question majeure : comment associer réellement tous les acteurs, pouvoirs publics, associations, citoyens à la conception des politiques et des services qui nous concernent ? La co-construction incarne l'espoir d'une gouvernance plus juste, fondée sur l'égalité et la participation réelle de chacun, ouvrant la voie à une démocratie plus horizontale, où chaque voix compte.

Pourtant, ce projet rencontre de nombreux obstacles : rapports de pouvoir, contraintes administratives, différences de cultures et de rythmes entre acteurs. La co-construction est un chemin à construire continuellement, avec ses tâtonnements et ses défis.

Ce livre s'adresse à toutes celles et ceux qui, dans la vie professionnelle, associative ou simplement en tant que citoyen(ne), s'interrogent sur la façon de mieux collaborer pour décider, ensemble, des enjeux communs. Il invite à penser une démocratie vivante, attentive aux inégalités réelles, et ouverte à la diversité des savoirs et des expériences.

Les PMI-ETI en quête de productivité : La diffusion des technologies avancées dans l'industrie

Vincent Charlet, Mathieu Dussud
 Presses de l'école des mines



Voilà plus d'une décennie qu'un vaste effort de mise à niveau technologique a essaimé depuis l'Allemagne, souvent désigné sous le nom de "industrie du futur" ou "industrie 4.0".

Il s'agit d'inciter les entreprises industrielles de toutes tailles à s'équiper en nouvelles technologies de production (robotique, impression 3D, jumeau numérique) afin de les faire gagner en compétitivité, à l'heure où les gains de productivité ne cessent de ralentir dans les pays de l'UE et de l'OCDE.

S'appuyant notamment sur une enquête inédite auprès des PMI et ETI en France, Allemagne et Italie, cet ouvrage propose un bilan du déploiement de ces technologies sur le terrain, de ce que l'on peut encore en espérer et des freins qui persistent à ces investissements.

Cet ouvrage apporte également une confirmation du lien essentiel qu'entretiennent la technologie, les compétences et la qualité de l'organisation dans l'amélioration de la productivité.

Et dans notre bibliothèque numérique

Les effets potentiels de l'intelligence artificielle entre promesses et défis : avec un focus sur les emplois wallons exposés à l'IA

Source : <https://www.iweeps.be>

Cadastre de l'offre de prestations pour soutenir les chercheurs d'emploi en Wallonie 2025

Source : <https://www.leforem.be>

Evaluation budgétaire et sociale de la réforme des pensions du Gouvernement fédéral

Source : <https://www.plan.be>

La géographie du prix du logement en Belgique

Source : <https://ibsa.brussels>

Localiser les maisons occupées par leur propriétaire de 65 ans et plus : pour quels usages ?

Source : <https://www.iweeps.be>

Belgian Competitiveness Overview 2025

Source : <https://economie.fgov.be>

Les déplacements domicile-travail en voiture privée: remboursements et alternatives possibles à la voiture

Source : <https://www.ccecrb.fgov.be>

Enquête fédérale sur les déplacements domicile-travail 2024-2025

Source : <https://mobilit.belgium.be>

Stratégie genre et droits des femmes en Wallonie et Fédération Wallonie-Bruxelles. 2026-2029

Source : <https://ediwall.wallonie.be>

Plan d'action national de lutte contre les violences basées sur le genre 2021-2025 : rapport final

Source : <https://igvm-iefh.belgium.be>

Vers un système alimentaire durable en Wallonie : indicateurs et enjeux

Source : <https://ediwall.wallonie.be>

Etat de la Santé des forêts wallonnes - Données 2025

Source : <https://environnement.wallonie.be>

Baromètre 2025 de l'agence du numérique: maturité numérique des citoyens wallons

Source : <https://www.digitalwallonia.be>

Panorama de la biométhanisation en Wallonie + Panorama des filières bois-énergie et agro-combustibles en Wallonie

Source : <https://www.valbiom.be>

Le Centre de Documentation du CESE Wallonie est au service des membres du Conseil.

Il est également accessible au public sur rendez-vous. N'hésitez pas à contacter Mégane Wils, Responsable de l'information.

megane.wils@cesewallonie.be

Wallonie

Publication trimestrielle du Conseil économique,
social et environnemental de Wallonie

Editeur responsable

Luc Simar
Secrétaire général

Rédactrice en chef

Nathalie Blanchart - 04 232 98 53
nathalie.blanchart@cesewallonie.be

Graphiste

Nathalie Hounje - 04 232 98 24
nathalie.hounje@cesewallonie.be

Rédaction

Invité : Nathalie Blanchart
Dossier : Anne Guillick
Interviews et reportages : Nathalie Blanchart
Actus : Nathalie Blanchart
Livres : Mégane Wils

Impression

Imprimerie SNEL

Crédits photographiques

© Adobe stock : cover, pp. 8, 11, 12 et 22
© CESE Wallonie : pp. 27, 31, 33, 36, 38, 39
© Collectif 5C : pp. 2, 9, 12, 23-25
© Comptoir des Ressources Créatives de Liège et
Juliette Rep : pp. 13, 15, 27-29.

Remerciements

Nous remercions toutes les personnes
interviewées pour leur collaboration ainsi que
celles qui ont contribué à la réalisation de ce
numéro.